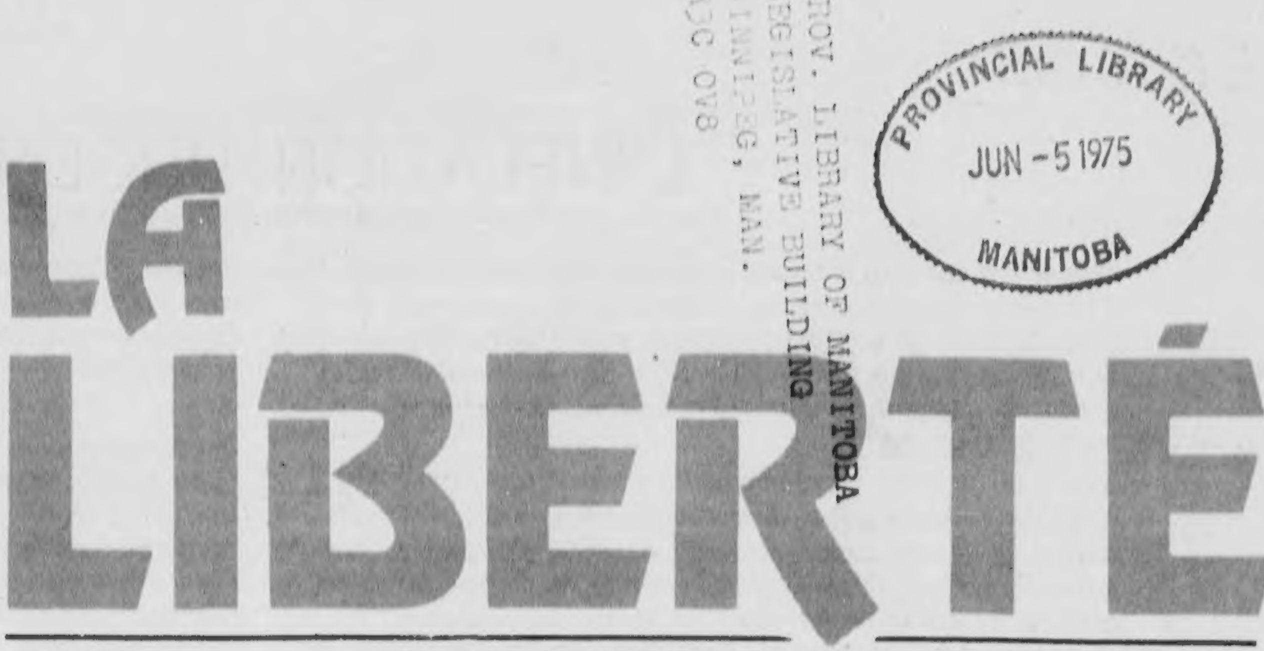


15¢ Vol. 63 No 10 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 4 JUIN 1975

LE B.E.F. - VERS UNE NAISSANCE OFFICIELLE

par Jean Lesieur

La gestation aura duré plus longtemps qu'il ne sied.

Quinze mois après la nomination d'Olivier Tremblay comme coordonnateur de l'officieux Bureau de l'Education française, le Ministre de l'Education du Manitoba, Ben Hanuschak vient d'annoncer son intention "de prendre toutes les dispositions nécessaires pour qu'une structure administrative à l'intérieur du ministère de l'Education soit établie sur une base permanente,...responsable de la promotion, de l'implantation et de l'administration de tous les aspects de la loi qui autorise l'usage du français comme langue d'instruction au Manitoba."

En d'autres termes, l'existence officielle et permanente du BEF est sur le point d'être reconnue.

Mais l'accouchement ne se sera pas fait sans douleur.

"On" dit que le BEF a dû faire usage de certains moyens de pression pour aboutir à la décision annoncée vendredi lors d'une conférence de presse conjointe de Ben Hanuschak et du Secrétaire d'Etat Hugh Faulkner au Palais Législatif. Le Bureau de l'Education française aurait, paraît-il, menacé de dévoiler l'existence de certaines pratiques peu catholiques au sein du ministère de l'Education du Manitoba.

Des sources généralement bien informées ont en effet révélé récemment que des personnes rattachées d'une manière ou d'une autre à la promotion du français dans le domaine de l'éducation se posaient de plus en plus de questions sur l'usage que ferait le gouvernement provincial de subventions fédérales destinées à la promotion du bilinguisme dans le système scolaire.

Des octrois fédéraux pour le bilinguisme seraient en effet "recyclés" et attribués par des fonctionnaires du ministère de l'Education à des projets qui n'auraient rien à voir avec la promotion du bilinguisme. On parle de plus d'un million de dollars détournés ainsi de leur mission première au cours des cinq dernières années.

De telles pratiques — si elles existaient — ne seraient pas illégales. Les problèmes de l'éducation relèvent strictement des gouvernements provinciaux qui ne sont pas tenus de redistribuer les subventions fédérales selon les désirs d'Ottawa.

Il n'en reste pas moins qu'elles cadreraient mal avec l'attitude générale du gouvernement manitobain envers le "Fait français". Attitude que le député libéral de Saint-Boniface lui-même, Joseph Guay, ne manquait pas de mettre en valeur et d'encourager après la conférence de presse de vendredi. Attitude qui a servi les intérêts politiques du gouvernement actuel de la province, et qui — si elle devait être mise publiquement en question — irait à l'encontre de ces mêmes intérêts politiques.

Si ces pratiques existent effectivement et si le BEF en a connaissance, celui-ci dispose donc d'un moyen de pression particulièrement efficace sur le gouvernement.

Le Ministre Hanuschak n'a d'ailleurs eu que des paroles aimables pour les francophones au cours de sa conférence de presse, parlant du souci de son ministère d'assurer et de protéger les droits linguistiques de tous, de donner à chaque étudiant manitobain "sur un plan d'égalité la possibilité de profiter de services d'éducation dns la langue officielle de la mino-
minorité comparables à ceux qui sont offerts dans la langue officielle de la majorité".

Il a d'autre part précisé que le BEF aura la responsabilité d'administrer "tout programme de support fédéral venant du Secrétaire d'Etat en relation avec la promotion du bilinguisme en éducation". Les octrois fédéraux devraient donc maintenant arriver à destination.

L'origine du BEF remonte officieusement à 1971, lorsque le gouvernement Schreyer créa une section française des programmes d'études qui devint Bureau de l'Education Française en avril 1974. Quelques projets furent lancés et expérimentés par cette section au cours de l'année 72-73. Ces projets incluaient la préparation de matériel de ressources pour l'enseignement du français, des séminaires et ateliers de travail pour les enseignants. Finalement, un rapport sur la situation de l'éducation française au Manitoba fut préparé et soumis au ministère de l'Education.

Ce rapport, connu sous le nom de rapport Tremblay, recommanda de procéder à l'extension de la section française des programmes scolaires, et mit au point un plan de développement quinquennal dont la première phase vient de s'achever.

Le ministère provincial procura des crédits permettant au BeF d'entreprendre cette première phase. Il demanda dans le même temps au gouvernement fédéral d'étudier ce plan de cinq ans et de participer financièrement à sa réalisation.

Le Secrétaire d'Etat Hugh Faulkner a répondu favorablement à cette requête, puisqu'il annonçait vendredi aux côtés de Ben Hanuschak que le gouvernement fédéral ac-

(suite, page 21)

Le Bon Parler Français à La Broquerie

Le jury du concours du Bon Parler Français vient d'annoncer que c'est la onzième classe de l'Ecole de La Broquerie qui a remporté l'édition nationale du concours 1974-1975.

Plus de 2,000 groupes -- la plupart d'entre eux originaires du Québec -- participaient à ce concours organisé par l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (ACELF).

Ce concours annuel est destiné à juger de l'habileté de jeunes à s'exprimer en bon français à l'intérieur d'un groupe. Il est ouvert à tous les groupes de jeunes des années dix à douze.

Pour participer, chaque groupe doit présenter à un jury — provincial d'abord, national ensuite pour les vainqueurs des concours provinciaux — l'enregistrement d'une discussion sur un sujet choisi par le groupe luimême.

Sous la direction de son professeur Jean-Marie Taillefer, la onzième classe de La Broquerie a présenté un enregistrement long d'environ vingt minutes sur le thème suivant: "La langue française est-elle un outil nécessaire en milieu minoritaire?"

D'abord vainqueur sur le plan provincial, le groupe de La Broquerie s'est ensuite imposé sur le plan national à Ottawa où le jury du concours s'est réuni le weekend dernier.

La remise sollennelle des prix aura lieu prochainement à Montréal sous la présidence du Commissaire aux Langues officielles, Keith Spicer. Félix Leclerc donnera un grand spectacle à cette occasion.

Deux voyages à Paris seront offerts aux vainqueurs: un pour le professeur de la classe gagnante Jean-Marie Taillefer, et un pour un élève dont le nom sera tiré au sort.

RÉSULTATS DU SONDAGE DE "LA LIBERTÉ"

TABLEAU I

Ce que l'on nous a déclaré lire de préférence *

La parole est aux lecteurs	176
L'éditorial	170
La collaboration spéciale **	165
Les nouvelles régionales	165
La page "Entre Nous"	149
Les activités communautaires	141
L'horaire de la télévision	115
Bicolo	105
La page des arts et spectacles	102
Les informations agricoles	46
Les annonces ***	31
Nécrologie	18
Brasse et cuit ****	12
De ci, de ça... ****	5
La SFM vous informe	5
La première page	3
La scène internationale	1

* Au total 232 coupons ont été reçus

** La "Collaboration spéciale" doit être assimilée à "l'éditorial"

*** Apparemment, certains lecteurs utilisent "annonce" pour "nouvelle", plutôt que pour "annonce commerciale"

**** "Brasse et cuit" est maintenant remplacé par "De ci, de ça..."

NOTE. – Nous publierons la semaine prochaine le deuxième tableau qui indiquera ce que les lecteurs qui ont répondu au sondage ont déclaré désirer trouver dans les colonnes de LA LIBERTE.

LES INDISPENSABLES OCTROIS



Le député libéral de Saint-Boniface à Ottawa, Joseph Guay, a annoncé samedi au Centre Culturel Franco-Manitobain que le gouvernement fédéral avait approuvé la distribution d'une somme de 207,000 dollars en octrois destinés à subventionner diverses organisations franco-manitobaines.

Près de 150,000 dollars iront à la SFM, alors que le CCFM disposera d'une subvention de 50,000 dollars. Le reste de la somme financera divers projets dont celui d'un comité ad hoc de formation en communications organisé par LA LIBERTE et destiné à accentuer l'implantation des media francophone dans les campagnes.

Sur notre photo, on peut voir Joseph Guay (à droite) en compagnie du Président de la Société Franco-Manitobaine, Gérard Archambault.

Éditorial

L'INFLATION: URGENCE!

Chaque fois que vous faites vos emplettes, même à peu de jours d'intervalle, vous sursautez. Vous sursautez, nous sursautons, à l'augmentation des prix. Il y a quelques années, les hausses étaient de quelques sous à la fois. Maintenant, et depuis pas mal de temps, ce sont des augmentations massives que le consommateur se voit contraint d'absorber.

Vers la fin de 1974, on reconnaissait un peu partout que l'année 1975 serait celle de grèves, de revendications pour des hausses de salaires. On se rend compte aujourd'hui que ces prévisions étaient justes. De quelque 17 pour cent l'an dernier, les hausses de salaires ont atteint cette année des taux allant de 29 à 80 pour cent! À commencer par celles, surprenantes et considérables, accordées par le gouvernement fédéral, le principal employeur au pays, à certains groupes de fonctionnaires, sans mentionner les 33 1/3 pour cent (en réalité, c'est plus que cela) que viennent de se donner eux-mêmes nos députés fédéraux...

Lorsque les prix montent, il faut plus d'argent pour se procurer ce dont on a besoin pour l'existence. Or, les sous provenant normalement des salaires, les travailleurs, pour boucler, comme on dit, réclament des augmentations de salaires et pour les obtenir, utilisent l'arme de la grève. Au Canada, au cours de 1974, 9.3 millions d'hommes-journées ont été perdues par suite des grèves. Des augmentations sont éventuellement consenties, et de plus en plus considérables, qui se traduisent, naturellement, par de nouvelles hausses des prix des produits et dont le consommateur, encore une fois, doit faire les frais. Et le cycle recommence. C'est le parfait cercle vicieux.

C'est là un exposé bien élémentaire de ce qu'est l'inflation, "le mal le plus urgent" (en ce moment), titre le directeur du journal Le Devoir, Claude Ryan, dans un éditorial récent.

Il y a plus. Les coûts de production augmentant, le Canada, pays exportateur, dont presque le tiers des produits est écoulé sur les marchés extérieurs, devient en mauvaise posture, côté concurrence. D'autre part, la perte de temps occasionnée par les grèves a aussi des répercussions nocives sur les relations commerciales du Canada avec les autres pays. Pensons par exemple aux grèves de manutentionnaires d'entrepôts de grains ou aux grèves de débardeurs qui désorganisent les envois de blé vers des pays comme la Chine qui, on a vu cela, en viennent à diriger leurs commandes vers les USA.

Enfin, le taux de croissance économique du Canada est présentement tombé au point mort, ce qui laisse entrevoir un taux de chômage qui passerait bientôt de 7.2 à quelque 10 pour cent. Or, malgré l'augmentation du chômage au pays, le taux d'inflation continue de s'accroître et il en arrive à 12 pour cent. Autrefois, en temps de crise de l'emploi, les prix tombaient. Aujourd'hui, en dépit du taux considérable de chômage, les prix continuent à monter par la distribution massive de fonds faite par le gouvernement. Il suffit de s'arrêter un moment aux $3 milliards et demi qui seront distribués en prestations d'assurance-chômage cette année. Et puis il y a tous les paiements de transfert, les programmes d'assistance sociale, les pensions, etc.

Des contrôles sont devenus nécessaires au point où nous en sommes. Ils eurent cependant été plus faciles à faire accepter il y a un an alors que la situation n'était pas si mauvaise. Le ministre des Finances du Canada, l'honorable John Turner, depuis le début de l'année et jusqu'à ces semaines dernières, a tenté de persuader les syndicats et la grande entreprise de modérer leurs demandes. C'était de l'angélisme. Personne, on le sait bien, volontairement, va se restreindre lorsqu'il s'agit d'augmentations de salaires du côté des syndiqués, ou d'augmentations des profits, raison d'être de la grande entreprise en régime capitaliste. Les efforts du ministre se sont soldés par un échec et c'était à prévoir. La commission Young, il y a quelques années, n'avait pas eu plus de succès. En passant, une réflexion: Pense-t-on à la situation de la masse des travailleurs non syndiqués, des retraités, des petites gens sans pouvoir?

Le ministre des Finances devait présenter un budget à la fin de mai. Les voyages que l'on sait du Premier Ministre et de l'honorable Turner à l'étranger ont fait remettre la présentation du budget au 23 juin. C'est donc pour bientôt. L'effort du ministre ayant échoué, on peut s'attendre, au point où en est la situation économique du Canada, à l'inévitable, c'est-à-dire à des contrôles, certains contrôles, certaines formes de contrôles qui pourraient se traduire en taxes appliquées ici et là, sur certaines augmentations de salaires, peut-être, et autres mesures destinées à appliquer les freins et à relancer l'économie sur la voie du bon sens.

Le problème est extrêmement complexe. Il n'y a pas que les prix et les salaires, dans la machine économique compliquée d'une société comme la nôtre. Il y a les prix du pétrole, par exemple, que les producteurs étrangers s'apprêtent de nouveau à élever; il y a la péréquation, système selon lequel le gouvernement fédéral prend des provinces "riches" pour donner aux provinces moins fortunées; il y a les responsabilités des provinces, celles des municipalités. Plus près des individus, il y a les loyers, les taux d'intérêts, tout le système de crédit. Il y a, enfin, l'économie des USA à laquelle est liée celle du Canada et qui, malgré, là-bas, quelques indices économiques pointant la semaine dernière vers un redressement, n'est pas encore sortie du marasme. Il y a, il y a...

Nous saurons donc, selon toutes les apparences, ce à quoi nous attendre le 23 juin. Entre-temps, la sagesse dicte à ceux qui sont le plus touchés par cette hausse des prix galopante, sinon de se restreindre, du moins de ne pas s'engager, de ne pas s'embarquer, selon la vieille expression, de se limiter au nécessaire.

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

MERCI

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu régulièrement **LA LIBERTE** pendant une trentaine d'années. Puis, il y a environ deux ans de cela, j'ai annulé mon abonnement, que je venais de renouveler. Ce journal dépassait la mesure et dans l'ignorance et dans l'arrogance. Jamais on ne s'excusait de la langue barbare et des brouillons informes qui nous étaient servis. Cette complaisance dans l'inculture rendait le journal désagréable, ridicule, inutile et aussi, selon moi, malhonnête, puisque c'est comme instrument de culture qu'il bénéficiait de certaines subventions.

J'ai feuilleté quelques récents numéros de La Liberté. Je me réjouis de ce qu'elle soit redevenue un journal respectable et vous félicite, vous et votre équipe, de l'excellent travail que vous accomplissez.

Denis Comeau
Université de Régina

DE L'UN QUI NOUS QUITTE

Monsieur le rédacteur, le temps étant venu pour moi de retourner d'où je viens, c'est-à-dire au Québec, je serais reconnaissant à La Liberté de me permettre de saluer les Franco-Manitobains.

Je voudrais en particulier faire part de ma considération à deux Franco-Manitobains que je ne connais même pas personnellement, mais qui m'ont très favorablement impressionné.

Le premier est Roger Auger, dont j'ai vu la pièce "Je m'en vais à Régina", et qui m'a semblé d'une bouleversante lucidité dans sa façon de voir les Franco-Manitobains.

Le second est Léo Dufault, dont la seule chose que je sache est qu'il a remporté le prix de l'ACTRA pour son documentaire-Radio "Two oranges and a handful of nuts".

J'invite les lecteurs de La Liberté à se référer à l'entrevue avec Léo Dufault publiée dans le journal du 28 mai dernier.

Je les invite à considérer très spécialement les 3 derniers paragraphes de cet article signé Jean Lesieur, ceci leur permettra de mieux comprendre pourquoi je quitte CKSB et le Manitoba.

"A Saint-Boniface on n'aime pas les brasseurs de m...". Et c'est un peu ma nature d'être poussé à faire du brassage quand il y en a à brasser.

Ce qui me réconforte et m'amène à faire l'éloge de messieurs Auger et Dufault, c'est que ces deux Franco-Manitobains ont bien vu qu'il y avait matière à brassage, à Saint-Boniface autant qu'ailleurs.

C'est en fait ce qu'il faut, que ce soit d'authentiques Franco-Manitobains qui se consacrent au brassage à Saint-Boniface.

Nous du Québec n'avons les mêmes problèmes qu'en apparence, ils sont tellement différents en ampleur, et nous pouvons difficilement comprendre cette apathie presque générale qui nous semble, à première vue, être l'apanage des Franco-Manitobains.

Qu'ils soient anglicisés ou non dans 20 ans, ce qui, à mon avis, reste secondaire, je fais le voeux que les Franco-Manitobains, conscients de leur lutte pour la survie, comprennent l'urgence de créer en Amérique du Nord un authentique pays québécois entièrement francophone.

Je souhaite surtout que leur expérience fasse qu'il leur devienne impossible d'avoir à propos des québécois politisés, les mêmes opinions que des "Peter Warren" et des Vic Grant".

Ainsi, je leur garderai toujours ma plus profonde amitié,

Jean-Marc Cormier

LES FOYERS

J'aimerais faire une mise au point au sujet des "Foyers". J'ai relu l'article "A Sainte-Agathe un foyer", par Jean Lesieur. Je me demande... d'abord au sujet des Anglais et protestants... Sommes-nous chrétiens? Faut-il être dans le besoin pour aller vivre dans un foyer? Ne faudrait-il pas respecter les propos des personnes âgées qui ne sont pas préparées moralement pour aller vivre dans des foyers?

A. Saint-Hilaire,
Saint-Malo.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié, le mercredi par Presse-Ouest, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTION : Claude Gagné.
RÉDACTION : Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef; Jean Lesieur.

COMPOSITION : Soeur Juliette Garant, Soeur Thérèse Lemire, Frère Roméo Cloutier.
MAQUETTE : Léo Lagassé..
PUBLICITÉ : Gérald Dube.
SECRÉTARIAT : Régina Leclerc, Mariel-le Dupont.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Numéro de téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Les Caisses populaires
ont 75 ans cette année

AU TEMPS DES PREMIÈRES CAISSES POPULAIRES *

LE CLERGÉ DANS L'ADMINISTRATION DES PREMIÈRES CAISSES

ALPHONSE DESJARDINS AU FORT GARRY

LES CURÉS ET LES PROFESSIONNELS DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PREMIÈRES CAISSES POPULAIRES

Profession	Président	Vice-président	Secrétaire	Sec.-gérant	Gérant	Prés.-gérant
Curés	74	–	1	16	5	30
Notaires	1	5	3	23	1	1
Avocats	–	2	–	1	–	–
Médecins	3	7	2	2	5	–
Vicaires	6	2	–	3	1	–

D'après des statistiques incomplètes que nous possédons, 126 curés occupent un poste dans le Conseil d'administration ou la gérance des 171 Caisses fondées de 1900 à 1920. Il faut ajouter à ce chiffre déjà impressionnant les noms de 12 vicaires qui se substituent à leur curé. Environ 80% des curés participent donc activement à la bonne marche de la société. De plus, à compter de 1914, nous pouvons affirmer que si les curés ne sont pas dans le Conseil d'administration, ils siègent soit à la Commission de crédit, soit au Conseil de surveillance. Peut-être en était-il ainsi auparavant, mais le manque de données nous empêche de l'affirmer. On peut toutefois conclure que dans presque 100% des cas, le curé collabore directement au fonctionnement des Caisses.

Une analyse plus poussée des statistiques révèle des détails fort intéressants. De façon générale, de 1900 à 1910, les curés n'acceptent que les postes de président. Ils siègent à la tête du Conseil d'administration qui préside à la bonne marche des affaires et recommande à l'assemblée générale les mesures à prendre pour assurer la prospérité de la Caisse. Mais, à compter de 1910, les sociétaires leur confient surtout la gérance, qui requiert des qualifications que sans doute peu, à part eux, possèdent. Le gérant, en effet, a la garde des écritures, des fonds. Il fait le lien entre les sociétaires et les divers organismes de la société.

En 1911, 18 curés occupent une position-clef dans l'administration des 21 Caisses nouvellement fondées.

* * *

De 1864 à 1870, Alphonse Desjardins fit les quatre classes du cours commercial et la première classe du cours de latin. Ses parents bouclant difficilement leur budget, ils ne purent envoyer leurs fils poursuivre cinq ou six autres années d'études au Séminaire de Québec où l'enseignement n'était pas dispensé gratuitement. Desjardins n'avait pas encore seize ans. Devant l'obligation de discontinuer ses études, il s'enrôle dans la milice canadienne, plus exactement dans le dix-septième bataillon d'infanterie de Lévis qui se préparait à une expédition à la Rivière Rouge. On est au moment de la résistance des Métis à la Rivière Rouge. "Voyons dans ce choix, écrit Yves Roby*, l'influence de Louis-Georges, son frère aîné qui, en 1868, avait été promu à l'etat-major du dix-septième bataillon comme adjudant. [...] Le sergent-major Alphonse Desjardins, sous les ordres du lieutenant-colonel Casault, quitta Lévis le 17 octobre 1871. Il vit donc de très près l'affaire Riel. On raconte qu'il fut de garde au Fort Garry, quelques semaines après l'exécution de Scott."

* **Adapté de l'ouvrage de Yves Roby, "Alphonse Desjardins et les Caisses Populaires, 1854-1920", Chez Fides.**

LE LIVRE VERT SUR L'IMMIGRATION

Pleins feux sur la politique démographique

Le gouvernement fédéral, en vue de formuler une nouvelle politique canadienne en matière d'immigration, a publié sur le sujet un Livre vert qui doit servir de document de travail à un comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, et aussi aux autres paliers de gouvernement, groupes, association, citoyens qui auront quelque chose à dire à ce comité qui a entrepris une tournée dans les provinces à cet effet. Le comité doit siéger à Winnipeg les 16 et 17 juin. Nous avons utilisé le texte d'une allocution du ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, l'honorable Robert Andras, qui s'adressait au comité mixte, le 9 avril, pour préparer cet article.

Lorsque le Livre vert a été déposé devant le Parlement le 3 février dernier, le ministre a souligné que l'accord national sur une série de directives souples auxquelles peuvent se greffer les politiques qui touchent l'avenir démographique du Canada se situe au coeur de la question de savoir quelle orientation doit prendre la politique d'immigration. L'importance d'intégrer la politique d'immigration à un cadre démographique semble avoir été si généralement reconnue lors des discussions qui ont eu lieu jusqu'ici au sujet du Livre vert. Le 3 mars 1975 à la Chambre des communes, au cours du débat faisant suite à la motion proposant de renvoyer le Livre vert à ce comité, le député Jake Epp (Provencher), par exemple, a insisté sur la nécessité de trouver ce qu'il a appelé un "point de vue franc" en ce qui a trait à la façon dont toute la question de la croissance et du statut démographiques nous touche en tant que Canadiens. Il a poursuivi son intervention en soulignant que le Comité souhaiterait accorder une place prépondérante au genre de croissance démographique que le Canada souhaite vraiment en tant que nation.

Lorsque nous examinons les extrapolations sur la croissance et la répartition démographiques du Canada fondées sur diverses hypothèses, il se dégage des tendances qui, inévitablement, nous préoccupent. Toutefois, je crois fermement en la véracité de cette phrase célèbre de Lewis Mumford: "La tendance n'est pas le destin". Les Canadiens se réjouiront de l'occasion qui leur est offerte de discuter des choix réfléchis à faire au sujet de l'avenir du pays pour ce qui est de l'importance de la croissance, de la répartition et de la structure de la population. Les autorités fédérales, provinciales et municipales ont la responsabilité de profiter de cette occasion pour concerter leurs efforts en vue d'élaborer des politiques par lesquelles se concrétiseront ces choix, et que ces décisions devraient avoir une incidence sur l'établissement de la future politique d'immigration du Canada. Il est évident que l'immigration n'est qu'un des nombreux facteurs qui détermineront la future structure démographique de notre pays. Elle constitue cependant un des éléments très importants que possède le Gouvernement dans le domaine démographique et devrait dorénavant être parfaitement intégrée à une gamme coordonnée de politiques publiques mises en oeuvre à de nombreux palliers afin de créer des conditions qui assureront à tous les Canadiens leur plein épanouissement.

Lorsque le ministre déposa le Livre vert le 3 février 1975, il a exposé en termes généraux le programme entrepris en vue d'en arriver, grâce aux consultations avec les provinces, à un accord national dans le domaine de la politique démographique. Il est clair que ce Comité a un rôle de toute première importance à jouer en ce qui a trait aux vues exprimées par les Canadiens sur une question qui touche de si près la vie de particuliers et l'avenir de notre pays. On se demande parfois comment on peut envisager l'élaboration d'une nouvelle Loi sur l'immigration qui étayerait une politique démographique nationale globale avant d'en arriver à un accord définitif au sujet des objectifs démographiques du Canada. Des questions de ce genre trahissent une certaine conception erronée de la portée de la Loi sur l'immigration et de ce que suppose la formulation d'objectifs démographiques. L'immigration doit essentiellement être considérée comme un mécanisme destiné à étayer les objectifs démographiques susceptibles d'être établis de temps en temps. Par conséquent, il est inutile que la Loi elle-même précise des questions telles que le nombre de personnes qui devraient être admises à titre d'immigrants ou des techniques particulières que, par exemple, on pourrait utiliser pour mieux répartir le mouvement d'immigration entre les diverses régions du Canada, ce qu'elle ne doit d'ailleurs pas faire. Toutefois, une nouvelle Loi pourrait bien obliger le Gouvernement à déterminer le mouvement d'immigration en fonction des objectifs de la politique démographique qui découleront de conditions nécessairement dynamiques et fluctuantes.

•

L'Actualité

LES OUBLIÉS

En ce temps-là, on enseignait toutes sortes de choses à l'école, à "la petite école", comme on disait. On nous montrait même à lire et à écrire. Et aussi, on nous montrait l'histoire et la géographie. Avec des cartes. De belles grandes cartes suspendues aux murs, toutes de couleurs, qui nous guidaient à travers le pays, à travers le monde, et nous faisaient rêver de voyages. Bien jeunes encore, nous savions les noms des capitales des grands pays, des provinces du Canada. Nous connaissions Garibaldi et nous pouvions situer le Siam. Au tableau, chaque matin, une "pensée morale"...

Les maîtres n'étaient pas moches. Ils savaient bien des choses. Nombre d'entre eux avaient voyagé, enseigné à l'étranger, en pays de missions. Et j'ai appris, comme ça, de l'un d'entre eux qui était aussi un artiste, des choses sur l'Afrique. Il nous parlait de l'Ouganda, du grand Lac Victoria, touchait mille sujets intéressants. Nous étions à l'élémentaire, à la troisième année (le "grade" 3 comme l'on dit ici).

C'étaient des religieux qui nous enseignaient. Ils étaient bien peu payés – à peu près pas, et peut-être moins que ça! Ils n'étaient pas syndiqués et ne parlèrent jamais de grève. Au contraire. Ils étaient sérieux. Ils étaient compétents. Ils se donnaient tout entiers à leur travail qui, pour eux, était une vocation. Nous respections nos maîtres. Et ce n'étaient pas à nous, élèves, de les "évaluer"...

Ils n'étaient pas moches. Lorsque, l'hiver, ils s'élançaient sur la glace de la patinoire qu'ils aménageaient pour nous dans la cour du collège, la soutane relevée par une solide ceinture de cuir brune, ils se révélaient de redoutables jouteurs, pleins d'entrain et de gaiété.

Ainsi ont été les enseignants de notre jeunesse et ceux qui les avaient précédés, dont plusieurs étaient venus de France. Mon père et mes oncles avaient ainsi été instruits par des Français.

Graduellement, ils sont disparus. On les a oubliés. Eux à qui l'on doit pourtant beaucoup.

Puis vinrent les "grandes réformes" de l'enseignement, les mini-jupes, les "jeans", le désordre, la pagaille, l'ignorance, l'insignifiance, et la niaiserie...

Jean de Lotainville

de ci, de ça...

"C'est surtout à cause des viandes"... — Une lectrice du Winnipeg Tribune a récemment fait une suggestion intéressante pour permettre aux athlètes canadiens de se tailler la part du lion lors des Jeux Olympiques de Montréal. De généreuses portions de "Boeuf Pourri à la Montréal" ne manqueraient pas de faire leur petit effet sur les estomacs et la forme des athlètes étrangers, disait la lectrice. Il faudrait sans doute faire un peu de recherche pour déterminer les quantités de viandes nécessaires, ajoutait-elle, "mais le maire Jean Drapeau se fera un plaisir de servir de Cobaye".

* * *

Les U.S.A. influencent la société canadienne. — C'est ce que rapporte l'Agence France-Presse, citant "La Pravda", qui accuse les maisons d'édition et les "services idéologiques" des Etats-Unis de profiter de leur emprise sur le marché du livre au Canada, en vue du "conditionnement idéologique de la société canadienne dans un esprit qui leur convient"...

* * *

Du culot! — Les vignerons de l'Ontario menacent de faire disparaître des rayons toutes les bouteilles de champagne de France s'ils ne sont pas autorisés à utiliser le terme "champagne" pour leurs propres "produits". Ils en ont, un culot, ces vignerons!

* * *

Services des assurances. — Le gouvernement du Manitoba révèle les détails des diverses formules d'assurance générale, de même que des taux qui seront chargés, à une réunion qui se tiendra le 19 juin, des agents qui représenteront l'organisme d'Etat responsable des services d'assurances.

* * *

Nouvelle inquiétante. — La Corée du Sud vient de conclure une entente avec le Canada en vertu de laquelle elle va pouvoir obtenir $380 millions de diverses sources en vue de l'achat — écoutez ça! — d'un réacteur nucléaire Candu! Dans les mains du Président Park, ce joujou risque de nous "éclater" en plein visage...

* * *

Ici Radio-Canada. — Le président de la société Radio-Canada, Laurent Picard, de Montréal, quittera son poste le 1er août. Il prendra alors la direction du complexe industriel des Marine Industries Limitée, de Sorel, au Québec.

* * *

New York en faillite. — Abe Beame, maire démocrate de la plus grande ville du monde, vient d'annoncer qu'il devra se passer des services de plus de 50,000 fonctionnaires municipaux à partir du 30 juin. La ville n'a plus d'argent pour les payer.

Un policier sur trois sera licencié, ce qui ne manquera pas de poser des problèmes dans une ville connue pour son insécurité permanente. L'Administration de la ville avait bien demandé de l'aide au gouvernement fédéral. Mais le Président Ford a fait la sourde oreille.

* * *

Du côté des banques. — La Banque canadienne nationale jette un coup d'oeil sérieux du côté du Manitoba. Le gérant général adjoint de l'entreprise, de passage à Winnipeg ces jours derniers, a déclaré qu'il prévoit l'ouverture de quatre nouvelles succursales dans cette Province qui en compte déjà quatre. La première succursale de la Banque Canadienne nationale au Manitoba fut ouverte en 1893.

* * *

Confort. — Les deux résidences qu'utilise le Premier Ministre du Canada, l'honorable Pierre Trudeau, ont coûté aux contribuables, depuis 1968, $1,252,118. C'est ce qui a été révélé à la Chambre des Communes la semaine dernière. Là-dessus, il y a $1 million pour la résidence officielle, de Sussex Drive, et $250,000 pour le "chalet" d'été du lac Harrington, au nord d'Ottawa.

* * *

Réfugié ou gangster? — L'ancien bras droit du Président Sud-vietnamien Thieu, le général Dang Quang, qui a été admis comme réfugié au Canada, a été accusé par de nombreuses personnes de n'être rien d'autre qu'un sinistre gangster. Quang a été accusé tant aux Etats-Unis qu'au Vietnam d'être le dirigeant d'un gigantesque réseau de trafic d'héroïne, d'avoir fait torturer et massacrer plusieurs de ses compatriotes, d'avoir extorqué de fortes sommes aux réfugiés du Sud-Vietnam en échange d'un visa de sortie. Le ministre de l'immigration Robert Andras a cependant déclaré que, même si ces accusations étaient confirmées, "il serait difficile d'expulser le général Quang." On se demande bien pourquoi...

●

AU SERVICE DU CITOYEN

par 

Nous avons déjà parlé des multiples façons d'agrémenter un repas estival. Les brochures que nous vous présentons cette semaine vont vous démontrer qu'il est tout aussi facile d'empoisonner vos convives si vous ne suivez pas les quelques recommandations du ministère de la Santé et du Bien-Être.

Le ministère de l'Agriculture, de son côté, s'intéresse aux implications du système métrique pour le cultivateur canadien.

Vous pouvez vous procurer toutes ces publications gratuitement en vous adressant à Information Canada, 303, rue Main, Winnipeg, R3C 3G7, ou en téléphonant au 985-2890.

REPAS DE TOUT REPOS

Le ministère de la Santé et du Bien-Etre Social souligne qu'à chaque année, plus de 400,000 Canadiens souffrent d'intoxication alimentaire et que la majorité de tels accidents est le résultat d'aliments improprement manipulés et par suite contaminés. La présente brochure illustre des cas de toxi-infections alimentaires et suggère des mesures qui auraient permis de les éviter.

EMPOISONNEMENT ALIMENTAIRE

Ce dépliant est un résumé pratique de la publication précédente et peut facilement être affiché dans la cuisine comme aide-mémoire pratique.

EN GARDE

Ce dépliant du ministère de la Santé vous met en garde contre l'usage abusif des médicaments. Selon le ministère, les médicaments en vente libre peuvent soulager momentanément mais, de même que pour les drogues prescrites, leur usage intempestif peut produire des effets nocifs.

LE MÈTRE À LA FERME

Ce dépliant s'adresse tout particulièrement à l'agriculteur. Ce dernier, tout comme l'homme d'affaires, devra faire face à des changements qui affecteront ses opérations. Les hectares de terre, les litres de lait, les kilos du bovin, les 6 mètres de hauteur de la grange...

* * *

Pour plus de renseignements sur les programmes et publications du gouvernement canadien, adressez-vous à Information Canada.

●

COMMUNIQUÉS

UTILE AUX PERSONNES AGEES.- Un dépliant du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre social contient des renseignements utiles sur ce que les personnes âgées devraient manger chaque jour, comment elles pourraient s'y prendre pour faire leurs emplettes, comment conserver et cuisiner les aliments. Le dépliant contient aussi des suggestions quant aux habitudes alimentaires. C'EST GRATUIT. Demandez votre copie à INFORMATION CANADA, au téléphone: 985-2890.

* * *

LA REVUE "MA CAISSE POPULAIRE".-Dans son édition du printemps 1975, cette excellente publication informe les membres des Caisses populaires et la population en général - cette revue est tirée à 300,000 exemplaires - sur les moyens de préparer sa retraite, enfin, ce que l'on appelle, son "âge d'or". "MA CAISSE POPULAIRE" est distribuée GRATUITEMENT. Prenez-en une copie lorsque vous irez à votre Caisse populaire.

* * *

FETE ENFANTINE.- Les bambins des "HEURES CLAIRES" et leurs animatrices invitent les parents et amis des enfants à venir les applaudir à leur fête enfantine du 8 juin, à 14 heures précises, dans la salle toujours accueillante des Soeurs oblates, au 601 de la rue Aulneau. Un café sera servi pendant l'entr'acte.

* * *

LE JARDIN D'ENFANTS DE L'ECOLE PROVENCHER.- Le jardin d'enfants de l'école Provencher fermera ses portes le 20 juin qui vient, à 15 heures, et les ouvrira de nouveau le 10 septembre, à 9:30 heures. Pour plus de renseignements, communiquer avec madame Ragot, au 247-8725, ou à Tante Marguerite, au 233-7789. C'est avec regret que cette année encore, nous n'avons pu accepter, faute de places, tous les enfants inscrits.

* * *

LES AMATEURS DE COURSES DE CHEVAUX.- Assiniboia Downs '75 Ltd annonce l'ouverture officielle de ses installations nouvelles, au 3975 de l'avenue Portage. Au téléphone: 832-1385.

Du côté de la cuisine

DES POMMES DE TERRE — MATIN, MIDI ET SOIR

Des pommes de terre le matin, des pommes de terre le midi, des pommes de terre le soir...Pourquoi pas? Pour le déjeûner, pour le dîner ou le souper, quoi de plus savoureux, de plus nutritif et de plus économique que les pommes de terre!

Pour quelques sous la portion, les pommes de tere préparées et servies adéquatement fournissent une quantité appréciable de vitamines C, de vitamines du complexe B et de fer. Une pomme de terre moyenne ne fournit que le tiers du nombre de calories fournis par une portion de 3 onces de bifteck et la moitié du nombre de calories données par une tasse de nouilles ou de riz cuit. Donc, la pomme de terre n'est pas ce monstre de calories qui fait peur à tous ceux qui surveillent leur poids. Pour une meilleure rétention des éléments nutritifs, cuire les pommes de terre avec la pelure et les servir immédiatement. Les surplus de pommes de terre peuvent toujours être utilisés dans la préparation de différents plats; il est certain qu'à ce moment la quantité de vitamine C est moins importante. Il est donc important d'ajouter une portion d'un autre légume riche en vitamine C, par exemple une salade de chou, des tomates ou des rutabagas. La pomme de terre est sans contredit un aliment de base et c'est pourquoi le Guide alimentaire canadien recommande d'en consommer une portion chaque jour.

La frénésie de la vie moderne a relégué bien loin l'habitude du délicieux petit déjeuner. Heureusement, il en est encore qui n'ont pas succombé au déjeuner instantané contenu dans un verre. Y a-t-il quelque chose de plus agréable que de commencer une journée par un bon déjeuner? Des oeufs, du bacon, des saucisses ou du jambon, accompagnés d'une bonne fricassée de pommes de terre, voilà de quoi satisfaire les plus difficiles.

CRÊPES AUX POMMES DE TERRE

2 tasses de pommes de terre rapées grossièrement
2 c. à thé d'oignon râpé
2 c. à table de farine
2 c. à thé de sel
1-8 c. à thé de poivre
1-2 c. à thé de poudre à pâte
2 oeufs battus
Gras

Mélanger pommes de terre, oignon, farine, sel, poivre et poudre à pâte. N'incorporer les oeufs qu'au moment de la cuisson. Chauffer un poêlon jusqu'à ce qu'une goutte d'eau y grésille. Verser quelques c. à table du mélange et incliner le poêlon. Cuire jusqu'à ce que doré (1 à 2 minutes de chaque côté). Quantité: 18 crêpes.

Repas du midi — Si vous ou quelques membres de votre famille ont encore l'occasion de prendre le repas du midi à la maison, tirer avantage au maximum des plats savoureux préparés à base de pommes de terre. Essayez, par exemple, un potage de pommes de terre ou encore une salade de pommes de terre chaude ou froide. Préparer une casserole de boeuf salé en utilisant des pommes de terre coupées en dés, du céleri, de l'oignon, du jus de tomates et une boîte de boeuf salé en conserve. La combinaison oeufs et pommes de terre est excellente, essayer donc les "Oeufs brouillés et pommes de terre". Servis avec une salade et un dessert léger, toute la famille sera en forme pour le retour au travail.

OEUFS BROUILLÉS ET POMMES DE TERRE

6 tranches de bacon, coupées en demies
1 tasse d'oignon tranché
1-2 tasse de céleri haché
3 tasses de pommes de terre cuites et tranchées
3 oeufs battus
3 c. à table de lait
1-4 c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 c. à table de persil frais haché

Frire le bacon jusqu'à ce que croustillant. Enlever du poêlon et garder chaud. Sauter oignon et céleri jusqu'à ce que l'oignon soit transparent puis ajouter les pommes de terre et sauter jusqu'à ce que légèrement doré (5 à 10 minutes). Mélanger les oeufs et les ingrédients qui restent. Verser sur les pommes de terre et cuire à feu doux jusqu'à ce que les oeufs soient cuits (environ 3 minutes(. Garnir de tranches de bacon. 6 portions.

Depuis des siècles et ce jour après jour, les pommes de terre ont accompagné le plat principal. Même le bifteck perdrait du prestige sans ses fidèles compagnes, les pommes de terre frites. Ceux qui avouent ne pas aimer tellement ce légume se sont liés d'amitié avec les pommes de terre au four. Qu'elles soient à la crème, en purée, au gratin, en escalope ou à la maître d'hôtel, elles font partie intégrante de nos repas. Certaines casseroles requièrent du riz cuit ou différentes pâtes alimentaires, rien n'est plus facile que leur substituer une quantité égale de pommes de terre en dés ou de garnir la casserole de pommes de terre en purée. Pour le souper, pourquoi ne pas essayer une "Casserole de pommes de terre et jambon" telle que suggérée par les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada.

CASSEROLE DE POMMES DE TERRE ET JAMBON

1-2 tasse d'oignon haché
1-2 tasse de piment vert haché
2 c. à table de gras
1 boîte (10 onces) de soupe crème de céleri condensée
1-2 c. à thé de sel
1-4 c. à thé de poivre
3-4 tasse de lait
4 tasses de pommes de terre cuites, hachées
2 tasses de jambon cuit haché
1-2 tasse de fromage cheddar râpé

Sauter oignon et piment dans le gras jusqu'à ce que l'oignon soit transparent puis ajouter soupe et assaisonnements. Incorporer le lait graduellement et remuer pour rendre lisse. Mélanger pommes de terre et jambon dans un plat à four graissé, verser le mélange de soupe et saupoudrer de fromage. Cuire à 350 F jusqu'à formation de bulles (20 à 25 minutes). 6 portions.

COMMUNIQUÉS

LES FESTIVALS.- La Manitoba Red River Exhibition, grande foire qui se tient chaque année, revient à Winnipeg du 20 au 28 juin, avec de nouveaux spectacles: fanfares, ventriloques, instrumentistes, acrobates, etc. Renseignements: Madame Laurie Redman, au 947-3361. - À NE PAS OUBLIER Les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, à La Broquerie, les 21 et 22 juin au cours desquelles sera couronnée miss franco-manitobaine.- Et LE FESTIVAL DE LA TRUITE, à Flin-Flon, du 1er au 6 juillet. Et la VINGTIÈME session annuelle du INTERNATIONAL MUSIC CAMP, une école d'été des beaux-arts, qui se tiendra du 8 juillet au 1er août, au International Peace Garden, à la frontière du Manitoba et du Dakota du Nord.

DU COTE DES FILMS.- Deux films de fiction mettant en scène des adolescents seront présentés à la télévision française de Radio-Canada les 26 et 29 mai, en soirée. Il s'agit de deux productions de l'Office national du Film intitulées "Branch & Branch", et "Le violon de Gaston".

INSCRIPTIONS AU PELERINAGE À ROME.- Nous demandons à tous les gens intéressés à se rendre à Rome de remplir un bulletin d'inscription avant la fin du mois de juin. Le voyage et l'hébergement pour une semaine coûteront environ $425.00 par personne. Pour aider financièrement les plus défavorisés, des projets pour amasser de l'argent seront initiés.

Ecrivez à: "Pèlerinage International pour les handicapés mentaux", au 420, avenue Rosseau, Transcona, R2G OK8. Au téléphone: 222-9601.

La prochaine réunion de préparation (réunions ouvertes à toutes les personnes intéressées) aura lieu le 3 juin à 20h00, au Centre de Pastoral de Saint-Boniface.

LA S.F.M. A OTTAWA.- Le Docteur Gérard Archambault, président de la Société Franco-Manitobaine est allé à Ottawa du 25 au 28 mai dernier pour rencontrer des fonctionnaires du Secrétariat d'Etat et des ministères fédéraux de l'Agriculture, des Affaires urbaines, de l'Expansion économique régionale et de l'Industrie et du Commerce.

Les buts de ces rencontres étaient de connaître les services et les programmes de ces ministères ainsi que la possibilité d'obtenir des subventions additionnelles. Le Docteur Archambault était accompagné dans ce voyage de MM. Norman Dupasquier, directeur général, et Raymond Poirier, adjoint à la direction.

Le président de la S.F.M. a jugé ces rencontres fort utiles et l'obtention de subventions demeure possible si les projets que présenterait éventuellement la S.F.M. répondent aux divers critères de ces programmes.

Promesse de Castors



Mercredi le 21 mai, 18 enfants de 6 et 7 ans ont prononcé ces paroles:

"Je promets d'aimer Dieu et de prendre soin de la nature."

Soit disant, ils sont devenus des Castors.

Nous sommes fiers d'eux, car ils sont les premiers Castors du Canada-français.

Félicitations à:

Paul Aubé	Pierre Fournier	Gilbert Ricard
Philippe Bonomo	Lynn Langelier	Maurice Ricard
Tony Bonomo	Paul Lavoie	Jean-Pierre Régnier
Joël Boulet	Pierre Lavoie	Gilles Poiron
Richard Dupas	Robert Loiselle	Angèle St-Vincent
Gilles Ferland	Daniel Louer	Daniel St-Vincent

LES CASTORS est un projet pilote formé de jeunes de Saint-Boniface et du Précieux-Sang. C'est la jeune branche du mouvement Scout qui accueille garçons et filles de 6 à 8 ans. On se rencontre une fois par semaine pour partager histoires, bricolage, artisanat, chants, jeux et pour apprendre à vivre la loi des castors: Un Castor a du plaisir, travaille fort, aide sa famille et ses amis.

Un Castor découvre la nature, grandit, bâtit et explore. Il apprend à s'exprimer soi-même. Il participe à des expériences positives. En somme, il apprend à montrer qu'il est heureux et à vivre en harmonie avec les autres et la nature.

Et qui s'occupe de ce projet pilote ?
Félicitations aux 4 parents qui ont prononcé leur promesse Scoute afin de mieux servir comme chefs des Castors.

Annette Bonomo
Lorette Ferland
Georges Langelier
Mariette Régnier

Merci aussi à Lucien Loiselle qui s'occupe de la traduction en même temps qu'elle sert comme Chef.

Nous avons une bonne équipe !

En septembre nous espérons nous diviser et former deux Colonies de Castors. Ainsi nous pourrons permettre à un plus grand nombre d'enfants de participer. Il y a déjà une liste d'attente qui prouve que les parents d'aujourd'hui recherchent de plus en plus des activités où les enfants peuvent se libérer d'une façon positive.

LE CHEF-D'OEUVRE DE L'INJUSTICE EST DE PARAÎTRE JUSTE SANS L'ÊTRE.

(Platon)

COMMUNICATIONS SOCIALES

Session ALPEC à Saint-Boniface

Le Centre d'Animation Liturgique, connu sous le nom d'ALPEC offrira une session à Saint-Boniface du 10 au 15 août, 1975. Cette session est un projet conjoint des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg.

ALPEC, sous la direction d'animateurs spécialisés, offrira douze ateliers liturgiques de références et d'expressions dans la ligne des nouveaux ministères, v.g. atelier spécial pour les lecteurs, atelier d'animation d'assemblée et chant et choral, atelier communications par les moyens audio-visuels, etc.

La session ALPEC sera une occasion de ressourcement tant pour toutes les communautés, les paroisses que chaque personne désireuse de découvrir ses possibilités de créativité ou encore de perfectionner ses qualités d'animateurs. En somme ALPEC offrira d'excellents moyens d'améliorer les célébrations liturgiques dans nos différents milieux.

Pour les intéressés: l'Université Laval reconnaît les sessions ALPEC de cinq jours comme équivalent du cours CAT-13793 en catéchèse et accorde 2 crédits.

Date limite d'inscription: le 5 juillet.

Pour formule d'inscription ou autres détails s'adresser à:

SESSION ALPEC, Centre de Pastorale, 622, avenue Taché, Saint-Boniface, Man. R2H 2B4; Tél.: 247-9851 poste 51.

"Entre nous"

Réflexions sur l'Année internationale de la femme

Si, au pire, la plus grande fête tourne au carnaval...

par Hélène Gagné

Il y a la mère et il y a la fille. La première a un fils, la seconde a un père. L'une et l'autre habitent la même femme. Elles étaient une à la naissance mais l'homme les sépare à jamais dans l'existence. Le mari confine l'épouse au foyer et l'amant ravit la maîtresse aux enfers. La mère est prisonnière de sa fécondité et la fille est soumise aux volontés du ravisseur. La femme ne demeure une que parce qu'elle n'échappe ni à la douleur, ni à la misère de donner naissance à l'homme que ce soit dans la joie ou dans le plaisir.

C'est une énigme vieille comme le monde et elle est insoluble avec les seuls moyens de la raison. Les Anciens l'avaient compris, qui avaient institué les Mystères d'Eleusis. Ces Mystères n'étaient pas des mystères de femmes mais, dans le Mystère de la femme, le Mystère de la vie. Et c'est pourquoi les hommes y étaient initiés. Car l'homme qui sépare le monde en matière et esprit, la réalité en concret et abstrait, l'action en péché et vertu, la vie en naturelle et surnaturelle, sépare aussi la femme en mère et fille, en épouse et maîtresse. Il est l'homme à la recherche de son devenir, l'homme en transit entre la nuit primordiale et la nuit éternelle, l'homme-fils qui devient l'homme-père, l'homme qui ne fait sa propre synthèse et n'atteint à la conscience de lui-même que dans la mesure où il rend à la femme son unité globale et originelle.

Il y a donc eu pendant des millénaires une femme-mère et une femme-fille traditionnellement rivales l'une de l'autre par les maladresses de l'homme qui s'attache l'une au mépris de l'autre. La mère qui déteste la bru est celle que le fils épouse par procuration et la fille qui exècre la mère est celle que le père épouse par procuration. L'homme qui ne quitte pas l'une pour l'autre ne devient jamais et l'homme qui substitue l'autre à l'une ne devient jamais.

Il y a eu pendant des millénaires une femme-mère et une femme-fille solidaires l'une de l'autre dans l'accomplissement de leur destin vital et unique. La mère protège la fille que le fils épouse et la fille comble la mère que le père épouse. Le fils qui quitte la mère pour épouser la fille naît de la mère et le père qui libère la fille pour épouser la mère renaît de la fille.

La femme peut faire face à la dualité de l'existence terrestre, aux moments du devenir de l'homme dans l'espace et dans le temps sans être schizophrène. Elle se reconnaît dans la Gorgon ceinturée de serpents femme-péché castratrice, parce qu'il lui faut dévorer l'avorton qui ne pourra devenir mais elle est la même femme, vierge, muse et anima qui fait renaître l'homme à la vie de la conscience. Il n'y a qu'une femme éternelle et c'est l'homme qui la fait deux car lui est deux dans l'espace et le temps qu'il assume et partage avec la femme.

Les Mystères anciens initiaient la femme et l'homme à cette dualité de l'existence terrestre pour que l'une, éternelle, contienne le devenir de l'autre et que l'autre, immortel, sache où trouver son devenir. L'homme contemporain, en démystifiant la vie et en démystifiant l'existence s'embourbe dans un matérialisme étouffant. Les saints sont morts, les prophètes sont morts, les héros sont morts, les législateurs sont morts. Il n'y a plus qu'un homme pantin, légaliste à outrance quand il exerce son autorité et débonnaire à outrance quand il se veut libre.

Et la femme dans tout cela? Elle est légion. Elle est hachée chaque jour davantage et broyée toujours plus finement dans le moulin du rationnalisme. Il y a partout des morceaux de mère et des morceaux de fille qui sont autant de femmes frustrées. Elles envahissent le monde et avalent l'être. Plus la furie hurle et plus la nymphe se multiplie. Pour chacune qui s'enrôle dans l'armée de libération, il en est une autre qui étale son sexe et ses atouts. L'homme fuit l'une et s'amuse avec l'autre. Et l'homme qui se dit l'espèce n'a jamais été aussi bête.

Je demeure malgré tout optimiste car je suis profondément réaliste. La vie est plus puissante que l'existence. Les épidémies, les guerres et les modes ne détruisent jamais guère plus de la moitié d'une population. Il reste donc encore des femmes et des hommes.

Qui sont ces femmes? Elles sont les noires, les grises, les beiges, les fades. Les femmes sans voix et sans grâces. Elles ont des chairs qui ne collent pas à leurs os. Elles sont les belles de Rubens. Abondantes et généreuses, qui font la chair transparente au lieu de la fondre dans une diète car l'espèce qui est née de la chair doit renaître de la chair. Elles sont ces oiseaux femelles absentes ou indifférentes aux ébats et aux évolutions du paradisier car seul l'hommage d'une semence peut les séduire. Et c'est la semence du plus fort et du plus beau, du moins brute et du moins efféminé.

Qui sont ces hommes? Ils sont ces hommes qui font le don d'une année à la femme. Pour que cette année soit une fête, qu'on sorte dehors, qu'on marche en procession, qu'on se recueille et qu'on parle, qu'on prie et qu'on chante, qu'on ne fasse rien qui soit travail ou labeur. Qu'on éclaire son esprit sans triturer ses méninges. Car c'est un jour bien spécial dans l'année, cette année dans un millénaire, dans ce millénaire occidental, le millénaire actuel et ce seul millénaire au cours duquel l'homme n'ait jamais été initié aux mystères de la femme et aux mystères de la vie. Dans la succession profane des jours qui, dans l'existence, mènent à la mort, c'est une année qui doit rappeler le caractère fondamentalement sacré de la vie et de la femme. Il y a donc encore des hommes qui ont le sens de la vie et du sacré.

Ces hommes retournent à la femme son espace et son temps, l'espace mondial et le temps cyclique. Et ce n'est pas pour réouvrir l'ère matriarcale mais pour tirer l'ère héroïque des cendres de l'ère patriarcale, renouveler l'espace et le temps de l'homme, l'espace territorial et le temps linéaire. Nous vivons aujourd'hui la croissance exponentielle, la productivité illimitée à quotient zéro.

On sait la fragilité de la citoyenneté féminine. Elle n'existe pas car elle est celle de l'homme. Les Amérindiennes de Caughnawaga le savent mieux que toute autre. La femme n'a pas de pays, elle est le monde partout où il y a un homme et elle seule peut unir le monde dans sa diversité nécessaire et bienfaisante. Elle mêle les sangs dans son sang et renouvelle le monde. A la pureté dégénérée de la race et à la souveraineté illusoire de la nation elle peut substituer la pureté humaine de l'espèce et la souveraineté archétypale de l'être.

L'homme donne son nom à la famille comme il donne son nom à l'espèce mais tous les membres de la famille et tous ceux de l'espèce passent par le ventre de la femme. Elle est la terre qui ne connaît qu'une famille, et c'est la famille humaine. Que l'homme agrandisse son toît aux dimensions cosmiques du ciel, et la famille renaîtra. Elle ne renaîtra pas avec vingt enfants et encore moins avec un seul. Elle sera faite d'être adoptés qui seront encore et toujours des multitudes, ces enfants que les guerres et les famines font aujourd'hui, et ceux que le laboratoire fera demain. La cellule familiale était vivante quand elle contenait dans la femme la survie de l'espèce. Elle est toujours vivante, non pas pour fabriquer des bébés à coup d'allocations familiales, mais pour humaniser les hommes dans la femme.

Le progrès renverse l'évolution car c'est l'évolution qui doit commander le progrès. Je peux m'extasier devant le progrès qui hiérarchise l'amibe et mon chien dans l'échelle de la vie parce que c'est la résultante d'une longue évolution imperceptible à l'oeil nu mais ce progrès qui fait d'un bobo un cancer a le don de m'écoeurer. Quand c'est la maladie qui évolue, c'est le progrès qui fait mourir. Le temps linéaire, la flèche du temps perce l'inconnu mais le tue. Nos connus sont des cadavres. Au temps linéaire, à l'histoire, il faut joindre le temps cyclique, la fête. Arrêter le temps qui court dans un temps de réflexion. Manger dans une fête la bête morte avant qu'elle ne pourrisse, et la faire renaître en soi-même. La Gorgon ceinturée de serpents, la méchante femme d'aujourd'hui dévore la bête avant qu'elle ne pue et l'homme qu'elle cuit entre ses cuisses fumantes l'épanouit dans un plaisir douloureux. Des milliers de connus dont l'homme féconde la femme, la femme enfantera la connaissance.

Que l'année de la femme soit l'anarchie des pouvoirs, cela s'accepte. Que l'année de la femme soit douloureuse à la femme, cela est bien. Que l'année de la femme soit épuisante pour l'homme, cela se comprend. Si, au pire, la plus grande fête tourne au carnaval grotesque sans lendemain, c'est l'après-demain qui dira. Nous serons alors prêts pour la prochaine fête et nous la vivrons ensemble comme cela se doit quand on veut être initié aux Mystères de la vie.

(Le Devoir)

"ENTRE NOUS"

Berthe La Fortune, la femme du mois (suite)

par Giselle Swystun



Le grand-père de Berthe, soucieux de l'instruction de ses enfants et de ses petits-enfants, avait donné les terrains où fut bâtie l'école La Fortune. C'est là que Berthe (première rangée, la petite à robe à carreaux, à la droite de la deuxième rangée) apprit l'alphabet.

Femme informée, on rencontre très souvent Berthe aux conférences, symposium, seminars d'information comme participante ou auditrice. C'est sans hésitation qu'elle formule son opinion sur quelques sujets.

G.S. - Maintenant que vous êtes libre de votre temps, qu'en ferez-vous?

B.L. - J'ai servi sous 5 premiers ministres de la province, maintenant je puis employer mon temps précieux à des causes plus pressantes et nécessaires. Combattre pour le bien de l'humanité sous tous les aspects tant au Manitoba qu'au Canada.

J'entends bien aussi m'offrir quelques heures de loisirs qui m'ont manqué dans le passé. Afin de prendre des cours de perfectionnement en musique d'orgue. Je veux avoir le temps de peindre comme je l'ai fait au printemps. Je suis assez solitaire, mais, ne connais pas l'ennui. Naturaliste, je veux combattre la pollution de nos forêts car il n'y a rien de plus beau qu'un crocus nouveau-né qui lève sa couverture de neige blanche. Les motoneiges sont une forme de pollution de l'environnement que je combattrai vivement dans le futur.

G.S. - Que veut dire le mot "éducation" pour vous?

B.L. - A ce sujet, je regrette de dire que la situation dans cette province est dans un état déplorable qui finira très mal. Je crois qu'il est plus sage d'enseigner les dix commandements et la bonne morale que le sexe dans nos écoles.

G.S.- Et la politique vous intéresse-t-elle?

B.L. - La plupart des politiciens en charge de l'administration de cette province ont des tendances d'opportunistes. Dans tous les ministères, la dite oeuvre se fait sans intérêt ni connaissance. C'est le retour de la "tour de Babel" et vous en connaissez les résultats! C'est ce que je vois. Les citoyens devraient devenir plus sérieux et se rendre compte de ce qui se passe"

G.S. - Avez-vous une opinion sur les Amérindiens?

B.L. - Nous devrions nous baisser la tête de honte constatant la façon avec laquelle on traite les vrais Canadiens. On dépense plus pour les autres pays et on laisse souffrir les nôtres.

Retournons les étudiants universitaires et les spécialistes dans leurs pays pour aider les leurs. Il est plus approprié de garder les nôtres ici, puisqu'ils sont plus en mesure d'aider les Indiens et les Eskimos, vu leurs connaissances des coutumes et de la langue. On leur doit de les servir premièrement.

G. S. - Pour conclure quel est le rôle de la femme dans notre société moderne?

G.S. - Les femmes devraient se réunir en force, élirent des femmes aux postes importants. Il faut qu'elles cessent d'être des servantes des hommes d'affaires. Il est temps de se révolter contre les "Archie Bunker" leur faire comprendre leur rôle et leur place. Qu'ils fassent leurs "Coffee Parties", qu'ils distribuent leurs memos, qu'ils prennent de temps à autre le rôle des secrétaires. Qu'ils remplissent eux-mêmes leurs porte-documents de leurs lettres et discours composés pour eux, ce que les femmes font dans l'ombre depuis des années!

Nous, les femmes, devrions prendre un long congé jusqu'à ce que les lois soient changées pour nous ou que celles existantes soient respectées, qu'on nous donne simplement ce qui nous appartient "LE DROIT D'EGALITE" et non l'esclavage, par des lois imposées par des hommes!

Et Berthe ajoute: "Voyons les femmes! - Mettons-nous toutes en marche, épaulons-nous, car il n'en tient qu'à nous de sauver le monde de lui-même. Il est aussi possible de le faire tous ensemble. Quoiqu'on dise, la femme est même capable en tout aspect et plus forte en volonté que l'homme. Les femmes dominent en nombre et sont prêtes à une réussite. J'ai grande confiance en la femme informée, décidée, prête à ébranler la marche et passer à l'action.

Je crois que nous avons reconnu les traits caractéristiques en Berthe d'une bâtisseuse, avant-gardiste, à qui reviennent les mérites d'avoir surmonté les obstacles et de devenir malgré les contretemps, une femme d'affaires, une professionnelle, au temps où ce n'était pas la mode pour une femme.

L'univers d'une jeune maman

par Pauline Druwé

Vous m'avez demandé d'écrire quelque chose... Je me rends compte, tout à coup, que depuis 7 ans, j'ai bien peu écrit... Pourquoi?

Eh! bien, je suis devenue mère une fois... deux fois... puis trois fois. Et chaque fois, j'ai dû laisser aller un passe-temps ou l'autre afin de faire place au mille et un soins qu'exige un enfant.

Cependant, je ne le regrette pas le moindrement parce que j'ai appris une multitude de choses que seuls mes enfants pouvaient m'apprendre.

C'est vrai qu'être mère peut devenir fatigant. Les heures entières qui m'appartenaient auparavant sont devenues des quinze minutes par là.

Combien de fois le souper fini, j'ose m'installer pour lire le journal? Le mari somnole confortablement dans son fauteuil et les petits s'amusent à une chose ou l'autre. Le journal est à peine déplié que j'entends:

"Mom, viens essuyer mes fesses, ou

"Mom, où est ma balle, et

"Mom, je veux de l'eau."

Il faut aussi toujours être aux aguets. Je connais tous les bruits de la maison. Mais combien de fois j'accours pour voir d'où provient la source de ce bruit étrange. Ce n'est pas rare de découvrir à ce moment que l'un ou l'autre a réussi à rejoindre le panier à couture, la boîte de croustilles dont le contenu est maintenant éparpillé par terre, ou même d'avoir grimpé dans la sécheuse.

Je ne me fie même pas aux périodes trop silencieuses, parce que j'ai découvert que ce sont les moments propices pour vider les boîtes de poudre, pour jouer à la madame avec les bouteilles de maquillages ou même pour s'amuser à déplier une à une 36 couches si soigneusement rangées sur l'étagère.

Mais à tout cela se mèlent les bons moments, les doux moments.

Comment ne pas s'émerveiller devant un enfant qui dort si paisiblement.

Comment ne pas jouir avec l'enfant qui apprend à se balancer seul ou qui arrive de l'école tout excité en tenant une dictée sans faute?

(suite, page 21)

Jeudi le 19 juin, de 4:00 p.m. à 10:00 p.m. la division de Norwood rend hommage à Soeur Florence Schimnowski à l'occasion de sa retraite prochaine. Tous les amis et anciens étudiants sont cordialement bienvenus.

La réception aura lieu dans le gymnase de l'école Archwood, à 800, rue Archibald. Les billets sont de deux dollars. Vous pouvez vous en procurer à la porte ou à l'école Précieux-Sang.

SOUHAITS ET REMERCIEMENTS

Nous désirons souhaiter une bonne convalescence à Madame Denise Monnin qui fut hospitalisée récemment. Nous avons besoin de sa collaboration précieuse à notre page et espérons que son retour parmi nous sera prochain.

* * *

Merci à Monsieur Guy de Margerie, gérant du Magasin "The Sound Lovers", du 390, boulevard Provencher, Saint-Boniface, de son généreux cadeau d'un disque à la femme du mois de mai, Mademoiselle Berthe La Fortune.

Le comité de "Entre-Nous"

"ENTRE NOUS"

Le médecin des pauvres

LE TABAC

Le tabac est un poison. Il agit sur tout le système nerveux, il prédispose aux congestions cérébrales, fait perdre la mémoire et la vivacité de l'imagination, fait cracher en abondance, ce qui irrite l'estomac, donne une mauvaise haleine et amortit le goût et l'odorat.

Mais faut-il interdire complètement le tabac? certains disent oui, d'autres ne sont pas d'accord.

La vérité, à mon humble avis, est que l'homme ne sait pas en modérer l'usage.

Combien de gens ne peuvent espacer les cigarettes, l'une doit allumer l'autre.

La cigarette est la cause de tant de maladies, de malheurs, mais essayez donc de faire comprendre cela à un fumeur. Il a été constaté que l'usage de la cigarette donne le cancer du poumon. Si ce n'était que cela!... Les parents qui permettent à leurs jeunes enfants de fumer, se rendent-ils compte qu'ils sont des criminels? Il faut de 15 à 20 ans pour développer le cancer du poumon chez un adulte. Alors, chez l'enfant combien de temps faut-il? Beaucoup moins, c'est certain et ces parents coupables prétendent aimer leurs enfants... Ils savent pourtant, (par expérience, hélas!) que si le tabac stimule les nerfs d'abord, il les stupéfie ensuite.

Il rend les jeunes gens poitrinaires, il leur hypertrophie le coeur, il les rend fous. Que d'enfants charmants et bien portants sont devenus malades et inintelligents à cause de la cigarette. Ces cigarettes sont macérées dans des acides qui sont des poisons, afin qu'elles se consument plus vite. Non seulement le tabac est mauvais, mais tout ce qu'on lui ajoute est encore pire. Le tabac qui sert à confectionner les cigarettes est de qualité inférieure, et la fumée amène la sécheresse de la membrane qui tapisse la bouche, le larynx s'affaiblit, la voix perd de sa douceur et de sa clarté.

Rien ne nuit plus aux organes vocaux que l'habitude de fumer. Nos grands chanteurs et chanteuses seraient vite à la fin de leur carrière s'ils fumaient! Et les sportifs devraient vite abandonner les compétitions car ils s'essouffleraient rapidement.

Le Docteur A. Achsner de la Nouvelle-Orléans prétend que l'usage du tabac affecte l'activité sexuelle, et même peut menacer l'équilibre sexuel.

Il a été prouvé que les fumeuses sont plus souvent victimes de grossesses infructueuses que les non-fumeuses. Elles peuvent donner naissance à des enfants d'un poids au-dessous de la normale, et ces enfants auront dans la plupart des cas des infections des voies respiratoires dès la première année de leur naissance. Combien de pauvres petits atteints d'asthme, ou autre infection, doivent ce beau cadeau (!) à leur maman. Le docteur Warshaw, directeur du service de médecine périnatale de l'université Yale, conseille à toutes les femmes enceintes de cesser de fumer.

Quand une femme fume, le bébé a des contractions, cette fumée l'empoisonne. Ses petits organes fragiles sont déjà intoxiqués avant la naissance. Et si la maman ne fume pas, mais vit en compagnie de fumeurs, le résultat n'est guère meilleur. De récentes enquêtes le prouvent. Ce n'est pas par hasard, que de plus en plus dans les lieux publics, hôpitaux, restaurants, ascenseurs, transports publics, il est interdit de fumer. Il y a même une loi qui permet d'emmener en cour une personne qui persiste à fumer dans un lieu public après interdiction. Combien de personnes refusent d'aller dans certains clubs à cause de la fumée de cigarette? J'en suis une — Je ne peux supporter de respirer cette fumée qui m'empoisonne et me fait tousser et pleurer. Et j'en connais beaucoup dans mon cas. Est-il plus grande impolitesse que celle d'allumer une cigarette sous votre nez sans oser en demander la permission? Si un fumeur ou fumeuse veut s'adonner à son vice, qu'il ou elle le fasse seul(e) chez lui(elle) dans sa maison et non chez les amis ou dans un lieu public — La personne qui ne fume pas a aussi ses droits — Et ce droit a été publié sous le nom G.A.S.P. (groupe agains smokers pollution) Vous pouvez vous le procurer. Malheureusement il n'existe pas encore en français, mais je vous en donne les principales idées — la protection de la santé, du confort, la sauvegarde de tous en insistant sur ce qui suit:

1. LE DROIT DE S'EXPRIMER: Les non-fumeurs ont le droit de s'exprimer fermement afin de sauvegarder leur confort. Peuvent s'objecter si un fumeur allume une cigarette sans permission.

2. LE DROIT D'AGIR: Les non-fumeurs ont le droit de se protéger par la loi législative, soit par pression sociale ou n'importe quel moyen légitime afin de décourager les fumeurs de polluer l'air dans les endroits publics.

3. LE DROIT DE RESPIRER DE L'AIR PUR: faire respecter ce droit aux fumeurs.

En terminant cet exposé j'ajouterai deux informations que j'ai vues dans "Weekend Magazine" du 24 mai et que vous pourrez trouver à la page 18.

1. Trois voyageurs Québécois ont récemment reçu un dédommagement de 50 dollars chacun du C.N. parce que cette compagnie n'a pas fait respecter le droit des non-fumeurs dans les compartiments qui leur étaient attribués.

2. Au Canada 60% des adultes ne fument pas. Je me demande quel est le pourcentage des non-fumeurs chez les jeunes?

À PROPOS DES ENFANTS NÉGLIGÉS

par France Lemay

Lors de la réunion annuelle de la Ligue pour la Vie, tenue le 1er mai, l'inspecteur John Degroot, de la Cour juvénile de Winnipeg, parlant des enfants maltraités, nous a déclaré qu'il faudrait que la police fasse plus qu'amener les présumés coupables en cour.

Afin de venir en aide à ces enfants, il faudrait d'abord commencer par prendre des mesures pour les protéger. Traduire les parents en Justice n'a pas principalement comme but de les punir. Il devrait être ordonné à ces parents de consulter un conseiller familial ou un psychiatre.

La police se rend compte facilement qu'un enfant a été battu. Seulement, il faut le prouver. Les parents de l'enfant, nous dit l'inspecteur Degroot, nous arrivent avec toutes sortes d'histoires, même s'il est évident que l'enfant a été maltraité. Et la police, souvent, ne peut rien. La preuve doit être établie par un médecin, et les médecins ne sont pas toujours prêts à prendre le temps de se rendre en Cour pour témoigner. Quant à ceux qui témoignent, tout ce qu'ils peuvent dire est que les mauvais traitements, les blessures, ont été infligées intentionnellement alors que l'on s'attend à ce qu'ils nomment les coupables.

L'inspecteur Degroot estime que retirer un enfant de son foyer n'est pas toujours dans l'intérêt de la famille. Il révèle, par contre, d'après une étude faite à Denver, au Colorado, que 20% des enfants maltraités, qui furent retournés au foyer, étaient morts au cours de l'année suivant leur retour à leurs parents, alors que les autres — 80% — avaient été maltraités davantage.

L'inspecteur déclare que les plaintes les plus communes relativement aux enfants maltraités touchent le côté alimentation et vêtement. La police de Winnipeg a reçu l'an dernier 564 plaintes en ce sens.

La loi criminelle (fédérale) permet à la police de traduire en Justice les parents soupçonnés de maltraiter leurs enfants si ces derniers ont moins de 16 ans d'âge. La police, cependant, ne peut pas faire grand-chose dans les cas nombreux d'enfants négligés moralement et affectés émotionnellement.

L'inspecteur Degroot conclut en disant que les parents qui abusent des enfants sont de cette catégorie de ceux qui sont incapables de prendre leurs responsabilités familiales et se sentent accablés par la charge d'enfants. Certains parents croient que l'enfant peut leur apporter un réconfort; lorsqu'ils se rendent compte que tel n'est pas le cas, ils deviennent frustrés et s'en prennent à l'enfant.

Il y a aussi des gens qui prennent un sadique plaisir à maltraiter les enfants. Quoi faire, comme citoyens? Rapporter chaque cas d'abus dont on a connaissance à la police.

HONTE AU MALHEUR, C'EST LA DEVISE DES HEUREUX.
(Job, XII, 2-5)

La journée des hôpitaux



Un des douze cents employés qui s'est soumis à un examen médical à l'Hôpital Saint-Boniface à l'occasion de la Journée Canadienne des hôpitaux.

Le 12 mai, à l'Hôpital Général de Saint-Boniface, on marqua la journée des hôpitaux du Canada en présentant aux employés un programme de mesures préventives pour la santé, comprenant un mini-test d'efficience physique, des kiosques d'information "Vous et Votre Vie", une démonstration de gymnastique, et une "pause-nutrition" pour remplacer la pause-café traditionnelle. Le thème national — "Votre santé — notre seul souci" — avait été choisi comme thème de la journée.

Plus de 1,200 employés participèrent à ce programme d'une journée. Le mini-test d'efficience physique comprenait quelques sous-tests: la taille, le poids, la flexibilité, la force (prise), le pouls (au repos) la pression artérielle et la capacité vitale. Au cours de la journée, il y eut des démonstrations sur la bicyclette — ergomètre, indiquant un des tests de stress pour le coeur. Les intéressés pouvaient, s'ils le désiraient, subir un test de "risque coronaire".

Les employés remplirent des questionnaires, et une majorité écrasante de 99% se montra très enthousiasmée par ce programme d'une journée, qui débutait à 6h30 pour se terminer à 20h. Plusieurs employés exprimèrent leur intérêt en vue de programmes d'efficience physique et de conseils alimentaires à être mis sur pied plus tard.

On mit beaucoup d'emphase sur les mesures préventives et les bonnes habitudes pour la santé, quoiqu'une seule journée fut consacrée aux activités de ce genre, on espère pouvoir développer un programme continu dans un avenir prochain.

La source

Décidément nous étions en veine ce jour-là. Partis de Winnipeg vers l'Est du Canada, nous étions à une trentaine de milles de Duluth en quête d'un gîte pour passer la nuit. Tout près du Lac Supérieur, nous vîmes une affiche avec ces mots: **Solon Springs**, Wisconsin, près de l'Etat voisin du Minnesota que nous venions de quitter. Le Wisconsin se flatte d'être l'endroit le plus riche des Etats-Unis au point de vue de la culture mixte et de ses fameux fromages. Il ressemble beaucoup à la Province de Québec par ses paysages ondulés où paissent de magnifiques troupeaux de vaches laitières à l'ombre des vergers et des grands érables.

"**Solon Springs**" attirait notre attention. Après avoir pénétré dans le campement de touristes, un de nos copains — nous étions trois — s'écria:

"Voilà l'endroit idéal pour nous reposer, bâtissons-y trois tentes représentées par les trois chambres de la maisonnette que voilà."

J'entends encore le murmure du ruisseau qui coule près du chalet entouré de sapins et d'arbres variés.

Le filet d'eau suivait un sentier spongieux. Nous remontâmes à la source et prîmes quelques petites truites rouges pour notre dîner improvisé au milieu des chants des oiseaux. Nous n'en pouvions croire nos yeux et nos oreilles. On eut dit que tout conspirait dans la nature pour charmer nos regards, devant cette source d'où jaillissait une eau claire et limpide, image de l'innocence et de la jeunesse, nous faisant vivre au milieu d'horizons nouveaux.

Cependant, pour faire contraste avec cette joie sereine, un autre spectacle changea nos pensées à la vue d'un geant de la forêt qui avait été déchiqueté la veille par la foudre, nous rappelant ces vers de La Fontaine décrivant la stature du chêne que le vent avait déraciné à

"Celui de qui la tête était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts."

Au cours de l'après-midi, nous avions fait une excursion au haut de la colline, découvrant une chute d'eau de 50 pieds, venue d'une autre rivière, la rivière Sainte-Croix qui se jetait dans un lac portant le même nom, vocable donné par nos missionnaires et nos découvreurs français.

Dans ce lac de six milles de longueur sur deux de largeur, il y avait une île réputée par une maison hantée, habitée par la femme d'un juge en retraite. La châtelaine nous fit les honneurs de sa curieuse habitation octogonale en attirant notre attention sur une panoplie au-dessus de la vaste cheminée, pour nous expliquer la raison pour laquelle on lui donnait le nom de maison hantée.

"Voyez-vous, nous dit-elle, cette dague fixée au mur au-dessus de ce fauteuil? Figurez-vous qu'un soir un monsieur y était assis confortablement lorsqu'il vit, sans jamais savoir pourquoi, cette arme meurtrière venir se planter au-dessus de sa tête. Telle est la légende; on ajoute que l'arme aurait été lancée par quelque main invisible, probablement celle d'un Indien parmi ceux qui vivaient dans cette île. On aurait juré que c'était leur manière d'exercer leur vengeance sur les blancs."

Le soleil déclinait à l'horizon. Le retour à notre chalet fut très calme sur le lac qui reflétait la tête des bois, parmi les couleurs du crépuscule, et comme la chaloupe glissait au fil de l'eau, tout nous faisait évoquer les premiers vers d'une chanson ancienne:

"Un soir d'été, nous voguions en silence
Laissant tomber nos rames en cadence
Sur les flots bleus du grand lac argenté."

Nous sommes repartis le lendemain de ce jour inoubliable pour continuer notre voyage dans l'Est.

Quelques jours plus tard, nous arrivâmes à Québec, la ville qui m'a vu naître. Quelle ne fut pas notre surprise en visitant la bibliothèque provinciale, de voir une grande et magnifique verrière en couleur représentant la source dont nous venons de parler, mais d'une manière un peu différente.

L'artiste a peint sur verre une gracieuse jeune fille puisant de l'eau dans une amphore à une fontaine entourée de fleurs, de fougères et d'herbes fines.

Au bas de ce tableau, l'on peut lire ces mots:

"**Puiser sans épuiser**"

Et bien des souvenirs du jeune âge de surgir en nous... Notre première baignade, le premier nid de chardonnerets dans les champs d'avoine, la joie ineffable de notre première communion, premier contact intime avec le Créateur. . .

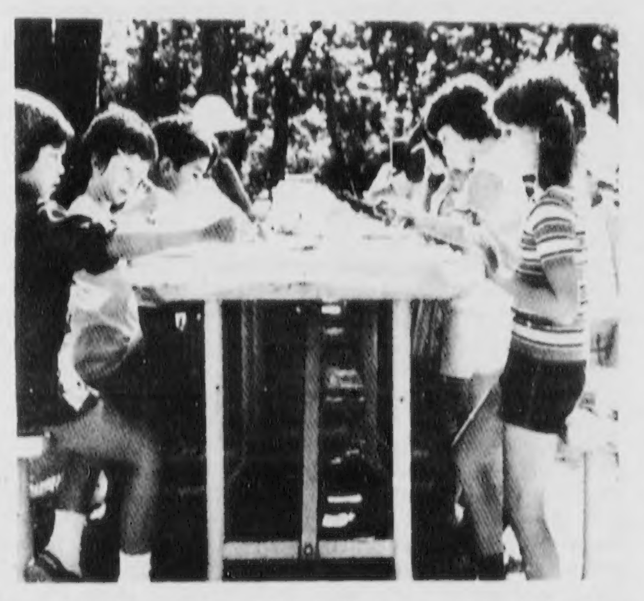
Pour compléter cette pensée, faut-il évoquer le souvenir de notre première rencontre avec notre future. . . de notre mariage et surtout du baptême de notre premier enfant.

(Extrait de "Alouette de Prairie", de Godias Brunet. - Chez l'auteur)

par Godias Brunet

IL N'AVAIT AUCUNE PRÉFÉRENCE MARQUÉE, SI CE N'EST POUR UN BON CHEVAL ET UNE JOLIE FEMME.

(Rudyard Kipling)



Le comité des dames de la Galerie des Arts de Winnipeg organise, cette année encore, des séances de peinture pour les jeunes. Ce sont, en fait, des cours de peinture, et ils se donnent au parc Assiniboine. On peut se renseigner plus avant sur cette initiative en communiquant avec madame Cole, ou, après le 27 juin, avec madame Condra, au 786-6641.

■

Le 19 juin: A la Cathédrale de Saint-Boniface, LA GRANDE MUSIQUE D'ÉGLISE. Concert donné par la chorale de Winnipeg de Radio-Canada sous la direction de William Baerg. C'est gratuit.

■

JE N'AI PAS LU DANS VOTRE LIVRE, SEIGNEUR, QUE VOUS AVEZ FAIT BEAUCOUP DE STATISTIQUES ET FORCE DIALOGUES. VOUS AVIEZ MÊME UNE MANIÈRE ASSEZ RAIDE DE COUPER LES DIALOGUES ET LE SIFLET AUX "DOCTEURS".

(L'abbé Emile Bégin)

ÉCOUTEZ CKSB

Hello Bonjour

Commençons par le commencement en disant que Le marché aux puces ne sera pas fermé pendant les mois d'été, tel que nous l'avions annoncé dans le journal la semaine dernière. On y verra sans doute une succession d'animateurs...mais peu importe...les affaires sont les affaires. C'est un plaisir d'entendre à nouveau la voix de Georges Paquin sur nos ondes. Georges Paquin et Gilles-Claude Thériault alterneront au micro du réveil-matin pendant la saison d'été. Bienvenue aussi à Gérard Labelle qui sera parmi nous durant les mois d'été.

Jazz et Blues

Nous espérons que les fervents du jazz ont écouté Jazz et Blues cette semaine. C'est une émission du réseau qui revient sur nos ondes cet été tous les soirs à 22h30. Ce soir jeudi, les interprètes seront Art Blakey, Louis Hayes, Booker Little et Booker Ervin et Luis Gasca. Pour vendredi: Jimmy Walker, Erskine Hawkins, Big Maceo, BB King et Bobby Gland, Junior Wells et Otis Spann.

Noctambules

N'allez pas manquer Noctambules ce samedi: Daniel Poulin a trouvé une quinzaine de chansons qui font l'éloge de la Rose. Roses blanches de Corfou, La rose de Baalbeck, L'Important c'est la rose, Une rose pour Isabelle, voilà quelques-unes des chansons que vous pourrez entendre ce samedi, à 23h.

Soleil '75

L'émission Actuel a été dotée d'un nouveau réalisateur qui est en fait une réalisatrice: Monique Hébert. On lui a aussi donné un nouveau titre: Soleil '75. L'émission se promet d'être joyeuse, variée, légère et ensoleillée. On laissera de côté les "grandes questions" pour se mettre dans le ton de l'insouciance estivale. C'est Louise Delisle qui anime l'émission de 16h30 à 18h.

Book Club

Les auteurs, écrivains et griffonneurs de tout acabit pourront profiter de ce qui, je pense, sera une émision qui leur sera fort utile. A compter du lundi, 10 juin, l'émission Book Club commencera une série intitulée: "Comment écrivez-vous?" Chaque lundi soir à 22h, on posera cette question à quelques auteurs. Parmi les invités on remarque Michel Beaulieu, Jacques Godbout, Paul Chamberland, Gérard Bessette et Jean Basile. C'est une émission qui promet.

COMME IL N'AVAIT RIEN A FAIRE, IL NE MANQUA PAS DE DEVENIR AMOUREUX.

(Rudyard Kipling)

Mémoire d'un groupe de personnes de la Division scolaire de Saint-Boniface à la Commission scolaire.

Dans notre système de gouvernement, l'institution politique qui a eu tendance à se rapprocher le plus du peuple est le système scolaire. Saint-Boniface s'enorgueillit d'un passé marqué par des relations très rapprochées entre les commissaires et la population. Cependant, plusieurs d'entre nous se sont aperçu qu'au cours des années récentes il y a eu quelque chose pour grignoter ces bonnes relations. Cette situation n'est pas le résultat de quelque geste déterminé qu'aurait posé la commission scolaire et ce n'est pas notre intention d'attacher le blâme à qui que ce soit; sur cette question, cependant, nous prenons la position que le temps est venu de restructurer politiquement notre division scolaire. Dans ce but, un groupe de personnes résidant dans les diverses parties de la Division Scolaire de Saint-Boniface s'est formé. Un représentant de l'Association des Commissaires d'Ecoles du Manitoba fut invité à l'une des rencontres de ce groupe et les renseignements que ce représentant a bien voulu fournir aux personnes présentes leur ont été très profitables.

Dans les deux dernières décennies, Saint-Boniface a joui d'un développement considérable, surtout dans sa partie sud. L'accroissement de population qui en est résulté nous a valu non seulement un nombre supplémentaire d'écoles mais encore un nombre accru de problèmes épineux ainsi qu'un plus grand dévouement de la part des commissaires pour la solution de ces problèmes. De plus, la population estime qu'elle devrait avoir une plus grande part à l'élaboration des décisions prises par les commissaires de sorte qu'il faudrait plus de communication entre les commissaires et leurs commettants. Nous estimons qu'il est temps que les commissaires réagissent à ces changements et nous suggérons comme première étape que l'élection des candidats à la commission scolaire se fasse par le système de quartiers. Il existe une possibilité étonnante dans la structure actuelle de la commission scolaire; c'est celle que tous les commissaires pourraient nous venir de la même rue. Nous pensons que les membres de la commission scolaire devraient nous venir de toutes les différentes parties de la division et non pas seulement de l'une, ou simplement de quelques-unes d'entre elles. Bien que nous reconnaissions que quelques personnes connaissent tous les commissaires, nous savons qu'un très grand nombre d'entre elles ne connaissent pas un seul commissaire. Les personnes qui ont fait l'effort de connaître le patronyme de chacun des commissaires souvent ne connaissent pas leur prénom et encore moins leur adresse. Qu'il nous suffise de dire que nous croyons qu'il existe le plus souvent un manque de communication entre la population et ses représentants élus. D'autre part, nous savons que quelques commissaires ont dû s'accommoder d'une part trop grande de requêtes pour des revendications ou simplement pour des renseignements.

Nous croyons que nos représentants élus à la commission doivent non seulement nous représenter mais encore doivent-ils bien nous représenter, ce qui implique une reddition de comptes quand nous la leur demandons. Nous soutenons sans doute que leur rôle primordial est d'agir dans l'intérêt de toute la division mais aussi dans l'intérêt particulier - paroissial, si l'on veut s'en tenir au sens mélioratif de ce mot - du quartier qu'ils représentent en faisant connaître à la commission l'opinion fondamentale des gens de ce quartier tout en fournissant l'apport de la connaissance qu'ils en ont. Cela ne voudrait pas dire que les parents cesseraient de communiquer avec les institutrices et les directeurs des écoles, mais bien que les commissaires devraient aider de leurs conseils quand les problèmes restent sans solution, qu'ils devraient écouter des revendications et donner les explications surtout en ce qui a trait à l'administration. Il est nécessaire que les commissaires soient à l'écoute de l'électorat pour juger de la rétroaction de celui-ci et pour prendre des décisions et établir des règlements qui tiendront compte de cette rétroaction.

Les commissaires pourraient se plaindre que lorsqu'ils appellent une réunion peu de personnes se présentent; mais cela n'est pas une raison suffisante pour abandonner toutes relations. Poursuivi jusqu'à son aboutissement logique, un tel argument équivaudrait à dire qu'on pourrait se passer d'élections parce que le concours des électeurs s'avère quelquefois décevant. C'est la responsabilité des commissaires de faire en sorte que les votants se présentent aux urnes.

Nous pensons que le système actuel rend presqu'impossible en temps d'élection la rencontre entre le candidat et la majorité de ses électeurs et, à plus forte raison, le dialogue qui s'impose. De plus, l'organisation du système occasionne des dépenses inutiles. Plusieurs excellents candidats n'ont pas les ressources financières qui leur permettraient de faire la campagne dans une région qui se trouve couvrir trois quartiers municipaux.

Nous voulons établir très clairement que notre groupe reconnaît que la Division Scolaire de Saint-Boniface est bilingue. A nos assemblées, on a exprimé la crainte que les mouvements de population que l'on remarque actuellement dans la division ne concourent à diminuer la possibilité adéquate de l'élément canadien-français. Nous remarquons que, dans les quartiers où la population de langue française prédomine, aucun plan global n'existe pour un développement concerté ni pour la construction de logis à haute superposition tandis que dans d'autres secteurs de la division on a inscrit sur les plans de développement plusieurs projets d'aménagement à haute densité.

En bref, nous désirons le maintien de la représentation des francophones au sein de la commision. Nous pensons que cela est nécessaire non seulement à cause de motifs historiques mais encore parce que plusieurs parmi nous croient qu'une division scolaire bilingue profite non seulement aux Canadiens-français mais aussi aux enfants de ceux qui ne parlent pas français. Le système des quartiers constituerait un moyen de conserver cet état de choses. Autrement, il est à prévoir que dans un avenir plutôt rapproché, l'élément français de notre communauté sera tellement surpassé par la prépondérance des autres éléments qu'il ne pourra que très difficilement faire élire un de ses représentants.

Nos délibérations ont inclus la discussion de la possibilité de garantir un certain nombre de sièges aux Canadiens-français ou l'alternative de l'établissement au niveau administratif, c'est-à-dire au sein de la commission scolaire, d'un comité consultatif permanent pour s'occuper des questions qui ont trait au bilinguisme; mais il serait présomptueux de notre part de dire que nous parlons ici pour la totalité de la partie française de notre communauté, d'autant plus que cette partie est tout-à-fait capable de revendiquer ses droits. Qu'il soit donc clairement reconnu que nous ne voulons aucunement par les présentes nous substituer à nos compatriotes canadiens-français dans les revendications qu'ils pourraient avoir à vous faire.

Une question qu'on l'on soulève quelquefois comme argument contre le système des quartiers c'est qu'il y a danger que l'esprit de clocher fasse son apparition. Le paroissialisme, pris dans son sens péjoratif, existe de fait dans certaines divisions rurales surtout celles dans lesquelles les villages se livrent bataille les uns aux autres. Le cas ne s'explique pas ici puisque Saint-Boniface est une agglomération urbaine et qu'il y a pas de conflit ou de rivalité entre ses parties.

De plus, le paroissialisme n'est pas en soi quelque chose de négatif. Les élections aux différents niveaux fédéral, provincial, municipal et scolaire se font sur une base de paroissialisme pris dans son sens mélioratif. Il y a avantage si des personnes peuvent parler et répondre à une circonscription donnée. S'il n'y avait aucun mérite à ce système, alors il n'y aurait pas de circonscriptions ni fédérales, ni provinciales; de même qu'il n'y aurait aucun besoin de quartiers au palier municipal.

Ce que nous pourrions nous attendre à constater dans cette hypothèse serait, par exemple, que le comté de Saint-Boniface soit représenté à Ottawa par une personne de Toronto; que la circonscription de Churchill soit représentée à notre législature par un résident de Winnipeg; ou qu'un magnat de la finance habitant Tuxedo représente la communauté de Saint-Boniface au sein du conseil de l'unicité de Winnipeg. Au niveau scolaire, le système électoral actuel n'est en fait qu'une extension de ce raisonnement captieux.

Un bénéfice qui nous arriverait si les commissaires nous accordaient la présente requête serait un plus haut degré de participation de la part de l'électorat, laquelle participation engendrerait une meilleure communication avec les commissaires, laquelle à son tour porterait les commissaires à mieux réagir aux demandes de leurs commettants. Les commissaires s'occuperaient de constater tout ce qui se passe non seulement dans la division en général mais encore plus particulièrement dans leurs quartiers respectifs. Ils apprendraient à connaître les gens et seraient connus par ces derniers. Dans les divisions scolaires à réputation d'esprit de clocher, ce sont souvent les commissaires eux-mêmes qui, les premiers, répandent ces accusations. Les commissaires de divisions subdivisées en quartiers demandent certaines questions au personnel administratif et,

(suite, page 20)

LES RÉGIONS

Saint-Eustache

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE

par Léon Ménard, c.s.v.



UNE VOITURE SANS CHEVAL. — En 1915 à Saint-Eustache prenaient place dans cette invention incroyable, une voiture sans cheval, que nous apercevons sur la photo, de gauche à droite: MM. Jos. Lachance, et Raymond Senécal, Mlle Marie Houde, Mmes Jos. Lachance (Eugénie Leclair) et Alfred (Alvina) Lachance dit Samson. Assis sur le garde-boue, Jos. Melnic, Hilaire Lachance et John Halpin (père de Mgr Charles-A. Halpin, archevêque de Regina, Sask.). MM. Jos., Arthur et Alfred (Samson) Lachance qui avaient acheté leur automobile le même jour étaient parmi les premiers propriétaires de ces voitures à Saint-Eustache. Ce Ford, appartenant à Alfred Lachance, est photographiée devant sa maison, emplacement actuel de Gilbert Gervais.

Initiatives charitables

On se souvient des initiatives charitables de M. Jos. Lachance. Après avoir fait boucherie, il téléphonait au couvent. "Allô, ma soeur! J'ai deux belles fesses (de porc), en voulez-vous une?" Habitué ainsi, il avait suivi sans doute le bel exemple de son père. Les archives indiquent qu'à la station d'Elie, à l'arrivée des quatre fondatrices du couvent de Sainte-Madeleine, à Saint-Eustache, c'est M. Sifroy Lachance qui était là pour les accueillir. C'était le père de M. Jos. Lachance. Les Soeurs avaient laissé la France, le 21 septembre 1901, et étaient parvenues au terme de leur long et pénible voyage le 18 octobre suivant. On comptait à Saint-Eustache six ou sept maisons, y compris l'église, le presbytère et l'école.

Un jour, M. Sifroy Lachance, entrant au couvent, s'aperçoit que Sr Marie Sainte-Ida était à cuisiner du pain. C'était dans le vieux presbytère, cabane perméable aux courants d'air. Il lui dit:"Ma Soeur ne faites plus de pain, je vais vous en apporter tous les dimanches avant la messe." Mais voilà qu'un beau dimanche, M. Lachance constate qu'il y a plus de religieuses que d'habitude à la messe (des visiteuses). Il se dit en lui-même:"Les pauvres Soeurs n'auront pas assez de pain" et ça été pour lui tout un sujet de distraction durant la messe. Son fils, M. Jos. Lachance, agissait de même; il était bon pour tout le monde.

Une invention impossible

Ceux de l'"âge montant" rapportent que l'un des premiers propriétaires de l'automobile à Saint-Eustache a été M. Ferdinand (Bob) Laflèche. Il l'avait achetée de M. Aimé Bénard de Winnipeg. Ce dernier avait fait venir un wagon de véhicules de Détroit, E.-U.: le Ford "T" 1909, 4 cylindres, cylindrée: 176 po. cu. On imagine un peu la crainte des gens d'y monter; la crainte du chauffeur d'étouffer l'auto ou de faire une fausse manoeuvre: la crainte que les freins manquent en traversant la rivière Assiniboine sur les bacs, etc, etc. De cette invention impossible sans cheval on a cru même à une invention diabolique. Quelle passionnante histoire que l'histoire de l'automobile!

Ouragan et tornade

Au mois d'août 1913, un terrible ouragan a endommagé considérablement l'école qui venait d'être remise à neuf. Il a fallu six semaines pour la mettre en état de recevoir les élèves, de sorte que, par la force des choses, on a été obligé de recommencer les classes dans le couvent. Le soubassement et deux salles du rez-de-chaussée ont servi de classes.

Le 23 juin au matin, en 1922, vers trois heures une violente tornade s'est dirigée du nord-ouest au sud frappant une lisière de Saint-Eustache, à Elie, causant beaucoup de dommages, surtout à la campagne. Des étables, et même des maisons, ont été emportées par le vent. A Saint-Eustache, la cheminée de l'église est tombée avec tant de fracas qu'elle a défoncé le toit, le plafond et le plancher pour aboutir dans la cave. Heureusement qu'elle avait choisi l'avant de l'allée centrale pour son parcours épargnant ainsi des dommages au mobilier de l'église.

C'est bien ce matin-là que naissait, bien malgré lui, M. Léon Paul dans la maison dans laquelle vivaient ses parents, M. et Mme Jean-Baptiste Paul. Le pire dégât a été le toit de leur demeure;il est parti au vent. Quant au nouveau-né, il s'en est tiré puisqu'il vit encore. Cela date de plus d'un demi-siècle. Pour le savoir, on n'a qu'à lui donner un coup de fil; c'est arrivé le jour de sa naissance. Pendant cet événement fâcheux, Mme Jos. Lavoie, dans son énervement, sortit de sa maison en jaquette, à la noirceur, pour sauver ses canards. Elle a vu la couverture de son modeste logis, logis construit de troncs d'arbres équarris, pétri de terre glaise et blanchi à la chaux, arrachée par la force du vent. Comme nos bonnes mamans avaient l'habitude de le faire, Mme Jos. Lavoie a eu l'intention d'asperger sa demeure d'eau bénite. Le lendemain, elle n'a que constaté son erreur. Par mégarde, elle avait aspergé sa maison de "bleu à laver" et les murs en étaient tout maculés.

Pas leur pareille

La paroisse de Saint-Eustache, plus ancienne même que le diocèse de Winnipeg, auquel elle appartient depuis que celui-ci a été érigé, le 4 décembre 1915, par Benoît XV, a connu de bons curés depuis son origine. Ces prêtres ont été des hommes à tout faire et les paroissiens se sont attachés à eux. Construite en 1903, l'église a fait leur orgueil. Ils en étaient justement fiers. Ils doivent le carillon de l'église de Saint-Eustache à Mgr Joseph-Aldéric Bastien. Considérant la beauté du temple paroissial qui n'avait qu'une simple petite cloche pour sonner l'heure des offices, ce prêtre a sensibilisé les paroissiens à ce sujet. C'est en 1928 que S. Exc. Mgr Alfred-Arthur Sinnott, premier archevêque de Winnipeg, est venu bénir les quatre cloches venant de France. Elles n'avaient pas leur pareille dans toute la Province. Et en juin 1938, M. Elzéar Saint-Laurent et de célérité en décorant l'intérieur de l'église paroissiale. D'importantes améliorations effectuées au cimetière et au portantes améliorations effectuées au cimetière et au terrain de la paroisse lui donnent encore aujourd'hui belle allure.

(à suivre)

Somerset

Le Treizieme Festival de Musique

Le treizième festival de musique, chant et danse de la division scolaire Montagne qui se déroulait à a Somer- les 5, 6, 7 et 8 derniers fut couronné de succès. Les membres de l'exécutif, sous la présidence de Mme Lorraine Girouard, ainsi que les dévoués professeurs et les centaines de concurrents se méritèrent les éloges des trois juges, Soeur Agathe Dorge et M. Marcien Ferland, pour la musique et le chant, et M. David Williams pour la danse et les activités rythmiques.

Les soixante-huit trophées à l'enjeu furent gagnés comme suit: Musique populaire au piano: 1ère à 3e années, Marie Hacault, de Mariapolis; 4e à 6e années, Nancy Chalmers, de Swan Lake; 7e et plus, Marilyn Durand, de Saint-Claude.

Solo de piano: Commençants, Brian Clark, de Somerset; 1ère année, Linda Le Roux, de Saint-Claude; 2e année, Annette Raine, de Somerset; 3e année, Béatrice De Rocquigny, de Haywood; 4e année, Norman Clark, de Somerset; 5e année Carole Arbez, de Saint-Claude; 6e et 7e années, Lynne Philippot, de Saint-Claude; 8e et plus, Ginia Ostrowski et Michèle Cousin, de Somerset, ex aequo.

Compositions de J.S. Bach: 1ère et 2e années, Richard Bazin, de Saint-Claude; 3e et 4e, Pierre Ostrowski, de Somerset; 5e, Carole Arbez, de Saint-Claude; 6e et 7e années, Jacqueline Mabon, de Somerset; 8e et plus, Ginia Ostrowski, de Somerset.

Sonatines: 2e année, Jeannine Rosset, de Saint-Claude;3e année, Simone Fouasse, de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e, Lorraine Mabon, de Somerset; 5e, Carole Arbez de Saint-Claude, 6e et 7e, Nita Ostrowski, de Somerset; 8e et plus Ginia Ostrowki, de Somerset.

Le trophée décerné au concurrent individuel le plus méritant fut gagné par Ginia Ostrowski, de Somerset.

Duo de piano; 1ère et 2e années, Julie Labossière et Lise Comte, de Saint-Léon; 3e à 8e années, Lorraine et Rita Fifi, de Bruxelles.

– Trio de piano: 1ère et plus, Bonita Bogaert, Nicole Robidoux et Rita Fifi, de Bruxelles.

Lecture à vue: 4e à 7e années, Jacqueline Mabon, de Somerset; 8e et plus, Jacqueline De Rocquigny, de Haywood.

Etudes rapides: 4e année et plus, Michèle Cousin, de Somerset.

Solo vocal: Maternelle à 2e année, Marcie Plaitin, de Bruxelles, et Norma Leblanc, de Somerset, ex aequo; 3e et 4e, Nicole Gautron, de Saint-Claude; 5e et 6e, Richard Bazin, de Saint-Claude; 7e et 8e, Jeannine Rosset, de Saint-Claude; 9e à 12e années, Marie Foidart, de Bruxelles.

Duo vocal: Maternelle à 2e année, Lee Van Cauwenberghe et Gilles Pittet, de Somerset; 3e et 4e, Lea Jonk et Lozian De Vos, de Bruxelles; 5e et 6e, Albert Knockaert et Morris Foidart, de Bruxelles; 7e et 8e années, Jeannine Rosset et Lise Martel, de Saint-Claude

Chorales: Maternelle à 2e année, Bruxelles; 3e à 5e, Saint-Claude; 5e et 6e, Saint-Claude; 6e à 8e, Bruxelles; 7e à 9e années, Somerset; 10e à 12e années, Somerset; Chorale de garçons, Bruxelles.

La chorale des 7e à 9e années de Somerset se mérita le trophée décerné à la meilleure chorale.

Danses folkloriques: 1ère et 2e années, Bruxelles; 3e et 4e, Bruxelles; 5e et 6e, Bruxelles; 7e et 8e, Bruxelles; 9e à 12e années, Somerset.

Le trophée pour flûtes à bec fut gagné par la chorale de Saint-Claude.

Gymnastiques; 3e à 4e années, Bruxelles; 5e et 6e, Swan Lake; 7e et 8e, Swan Lake; 9e à 12e, Notre-Dame-de-Lourdes.

Expressions corporelles: Maternelles à 2e année, Saint-Alphonse; 3e à 6e, Saint-Claude; 7e à 12e, Somerset.

Ensemble rythmique: Maternelle à 2e année, Bruxelles.

RÉPONSE DE LA COMMISSION SCOLAIRE À UN MÉMOIRE D'UN GROUPE DE PARENTS

INTRODUCTION

- Il faut se rappeler que ce rapport qui nous a été présenté est celui d'un groupe de parents dont 20 ont signé la dernière page. Nous allons essayer de répondre aussi clairement et aussi brièvement que possible aux questions demandées. La présentation a ce que le groupe appelle des causes et des solutions à certains problèmes. Les solutions énoncées seront traitées comme suggestions.

- Nous reconnaissons que notre division, à cause de sa population, est une division bilingue et catholique.

- Les parents indiquent qu'ils sont préoccupés par la qualité de l'éducation donnée à nos enfants. Il est vrai que, à cause de l'inflation et du coût de vie très élevé, le montant d'argent dépensé sur l'éducation a aussi remonté. Mais c'est une accusation sérieuse de dire que l'efficacité de nos écoles ne s'est pas améliorée à proportion. Pour supporter cette allégation il a été indiqué que les niveaux académiques sont très bas; que les étudiants sont plus intéressés dans les aspects moins sérieux de l'éducation; qu'à leur graduation les étudiants connaissent très peu des "trois R's" mais semblent bons à mâcher de la gomme.

A ceci nous répondrions que les résultats obtenus d'un examen de lecture donné par les inspecteurs en juin dernier ont indiqué que notre population étudiante a compté autrement. Les résultats ont indiqué une hausse d'entre 2.2 à 4.1 niveaux de grade dans un espace de trois ans. Il nous semblait que d'autres examens devraient être donnés avant de faire des déductions ou d'en arriver à des conclusions finales. Donc, pour poursuivre ces résultats, les inspecteurs encore cette année donnent des examens

de mathématiques aux étudiants du grade IX et d'anglais au grade XII.

En plus de ceci, le ministère d'Education par l'intermédiaire du Collège Saint-Boniface a administré une série de tests aux étudiants bilingues des grades 3, 6 et 9. Les tests sont sur les sujets de Français, Anglais, Mathématiques et Sciences Sociales. Ceux-ci ont été administrés dans nos écoles du 6 au 16 mai. En plus de ceci, deux tests doivent être donnés aux élèves pour déterminer le quotient intellectuel et le niveau socio-économique de ces élèves.

Les résultats de ces tests seront étudiés et un rapport comparatif fait pour toute la province sur les sujets suivants: a) niveau académique; b) sujets; c) régions rurales et urbaines; d) le programme d'études de Français. En plus de tout ceci, le ministère a approuvé qu'un questionnaire soit donné aux professeurs français qui enseignent dans une école où le programme français est offert. Le but de ce questionnaire est de déterminer le besoin de perfectionnement et de développement professionnel de ces professeurs. Les résultats de ce questionnaire permettront l'établissement d'un programme de développement professionnel adapté aux besoins de ces professeurs.

Ce programme est très élaboré et les résultats, lorsqu'ils seront connus, devraient nous aider à déterminer si les niveaux sont bas. Cependant, ces tests ne sont pas donnés à toute notre population.

Notre programme de construction approche à la fin avec seulement quelques détails à compléter à l'institut collégial de Somerset. Ces constructions ont été approuvées par le gouvernement, parce que le coût entier de ces projets est à la charge de la province. Ces constructions ont été jugées nécessaires pour pouvoir fournir un programme d'éducation suffisant pour nos élèves. Si nous voulons que nos élèves aient des programmes de bibliothèque, de science et de culture physique suffisants, nous devons leur fournir les moyens nécessaires pour effectuer ces programmes et alors voilà pourquoi les nouveaux centres de ressources, les laboratoires et les gymnases.

Avec les changements dans la population, si d'autres facilités sont nécessaires, nous espérons pouvoir nous arranger avec des classes temporaires.

La Division a un ensemble de politiques et de règlements bien définis. Ceux-ci sont constamment en état de révision. Donc, afin de pouvoir avoir ces politiques et ces règlements à portée de la main pour étude ou pour référence, la Division présentement travaille sur un "Manuel des Politiques et des Règlements". Cette tâche n'est pas facile. Les sections de ce manuel sont discutées à nos réunions. Dans ce manuel nous espérons pouvoir faire la liste de nos politiques et règlements, le rôle et les responsabilités du personnel de la Division de la Montagne no 28. Ce manuel va aussi souligner les objectifs et les buts de nos écoles. Avec ce manuel nous ne prétendrons pas avoir réponse à toutes les questions, mais, nous espérons que moins de problèmes se présenteront.

Soyez assurés que malgré qu'il est inévitable que nous soyons préoccupés avec les bâtisses dans notre division nous sommes aussi très préoccupés par ce qui se passe dans nos écoles. Les parents, par l'intermédiaire des étudiants choisissant les différents cours, indiquent les cours qui devraient être offerts. Il est vrai qu'à cause de notre population écolière toujours en diminution, tout cours doit être justifié. Nous devons embaucher des professeurs au-dessus des octrois afin de pouvoir offrir un nombre raisonnable de cours et afin de garder nos plus petites écoles ouvertes sans trop doubler les grades dans la même classe. Ceci nous est aussi imposé si nous voulons éviter la tendance du "American Melting Pot."

La question de discipline est un sujet complexe. L'administration, le personnel et les étudiants peuvent être satisfaits de la discipline dans leur école. Cependant, les parents indiquent leur mécontentement à leur représentant élu ou aux administrateurs de la division de peur d'en parler aux personnes directement concernées, les professeurs et les directeurs. Vous indiquez avoir peur du genre "laissez faire" de discipline; nous nous en préoccupons aussi. A l'occasion, des réunions de parents sont appelées pour discuter ouvertement de cette question. Dans notre société il est difficile, bien difficile, pour les professeurs de vraiment représenter tous les parents, car nous voyons très bien le genre de discipline qui existe dans les foyers. Nous voyons aussi des parents demandant à nos écoles d'accomplir ce qu'eux, les parents, auraient dû ou devraient faire à la maison. Ce n'est pas une tâche facile.

- Malgré que le nombre d'élèves va en diminuant, nous ne prévoyons pas que ceci va causer aucun rabaissement dans les cours de Français ou dans l'enseignement de la catéchèse. La commission scolaire a déjà embauché un professeur à demi-temps pour l'enseignement de la catéchèse à l'institut collégial de Saint-Claude. L'administration a contacté quelques personnes pour l'enseignement de la religion aux deux autres instituts collégiaux. A ce moment, nous attendons la réponse d'une personne recommandée par le diocèse de Saint-Boniface. Pour nos écoles élémentaires nous embauchons présentement des professeurs capables d'enseigner le français où c'est nécessaire et aussi d'enseigner la religion aux élèves. Nous espérons seulement que l'offre pourra fournir à la demande.

Quant aux responsabilités du surintendant et tout autre personnel, ceux-ci seront définies dans notre manuel de politiques. Pour votre information, le surintendant doit répondre directement à la commission scolaire. Le pouvoir de congédier appartient à la commission scolaire. Tout congédiement ou recommandation pour les congédiements sont présentés à la commission scolaire. Le surintendant n'a aucun pouvoir de congédier ses subordonnés immédiats, qui sont les principaux. Il a ce pouvoir sur les professeurs, mais il se sert de ce pouvoir seulement dans un cas urgent ou après l'approbation de la commission scolaire.

D'après la législation provinciale, la commission scolaire est l'autorité finale dans le système scolaire. Elle peut agir d'après les recommandations reçues, mais la décision finale leur appartient.

C'est le surintendant qui cherche pour les candidats aux postes enseignants. Dans ses recherches, il essaie de trouver des personnes qui pourront rencontrer les exigences de son employeur et du même fait, celle des parents dont les enfants en recevront l'enseignement. Tout ceci est habituellement fait en consultation avec le directeur et le commissaire local. Ensuite, les noms sont donnés à la commission scolaire, recommandés pour embauchage, et ceci est fait par une motion.

Plus tard, lorsque le temps presse, le pouvoir d'embauchage peut être donné au surintendant -- ceci doit être fait par motion.

- Nous respectons votre liste de recommandations. Nous croyons que vous avez remarqué que la plupart de vos recommandations sont incorporées dans la routine journalière des décisions et des politiques de la commission scolaire. Il faut cependant se rappeler et accepter le fait que des circonstances spéciales peuvent se présenter et alors certaines recommandations ne peuvent pas être mises en oeuvre. Nous espérons que ceci a aidé à répondre à la plupart de vos questions.

La Commission Scolaire de la Montagne no 28

La Broquerie

LA BROQUERIE TRES EPROUVEE

Le 2 mai le feu rasa l'étable de M. Marc Brémaud, 2 granges à foin attenantes à l'écurie et contenant encore beaucoup de foin, ainsi que 40 têtes de bétail dont 3 chevaux, furent détruits par les flammes. Les voisins ainsi que les pompiers vinrent à leur secours, mais il était trop tard, et tout fut perdu. La famille Brémaud désire remercier tous ceux qui se sont rendus pour les aider. Le reste du troupeau est maintenant dans une étable inhabitée, sur une ferme appartenant à M. Jean Carrière à environ 5 milles.

...

Le mercredi 7 mai, M. Léon Nadeau, âgé de 27 ans, fut victime d'un très grave accident en travaillant au garage Tétreault de La Broquerie. On le transporta d'urgence à l'hôpital de Saint-Boniface où l'on tenta tout pour le sauver, mais Dieu dans son infinie sagesse jugea mieux de venir cueillir cette jeune âme dans la fleur de l'âge, le vendredi à 11h30 p.m. Il laisse dans le deuil sa jeune épouse Hélène (née Fournier), infirmière à l'hôpital de Sainte-Anne, et 2 petits enfants: Christophe, 5 ans, et Chantale, 3 ans; ses parents, M. et Mme Maurice Nadeau, un frère Gérard, de La Broquerie, et 3 soeurs Mme Alf. Filion (Madeleine), de Valdor, Qué., Jeanne de La Broquerie, et Marcelle de Saint-Boniface. Aussi ses grands-parents M. et Mme Aimé Nadeau du Foyer Youville de Sainte-Anne.

Le corps arriva à La Broquerie le lundi 12 mai à 7h00 p.m.; suivirent les prières à 7h30 et la messe à 8h00. L'abbé Robert Nadeau, oncle du défunt, officiait accompagné des abbés R. Bélanger et R. Lambert, et des RR. PP. Jean Tétreault, P.B., de La Broquerie, et oncle de l'enfant, Charles Voyer et Dionne, de Sainte-Anne. L'église était remplie à pleine capacité de parents et amis venus d'un peu partout pour témoigner leur sympathie à la famille si cruellement éprouvée et rendre un dernier hommage au cher disparu. Les porteurs étaient 3 beaux-frères du défunt, Guy Fournier, A. Gendron, C. Bisson, trois oncles MM. Raoul Vielfaure, Claude Vermette et Léo Nadeau. L'inhumation se fit au cimetière local. Après la cérémonie la foule fut invitée à un goûter à la salle de l'aréna.

Les familles Fournier et Nadeau désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie dans cette grande épreuve.

...

CÉRÉMONIE IMPOSANTE

Le dimanche 27 avril, les paroissiens de La Broquerie avaient la joie de recevoir parmi les chrétiens de notre paroisse, 2 adultes: Ron. Freisen, 28 ans, et Laurence Sesiuk, 24 ans, qui reçurent les sacrements de baptême et de confirmation des mains de notre curé M. l'abbé P. Jean, avant la messe; et durant la messe ils firent leur première communion sous les deux Espèces. Ce fut une cérémonie très imposante.

VOYAGES

Mme L.-J Granger, accompagnée de ses fille et gendre, M. et Mme L. Himbeault, sont allés passer la longue fin de semaine à Saskatoon pour visiter ses fille et gendre M. et Mme Maurice Gaudette. Elle revint très enchantée de son voyage.

M. et Mme Arthur Boily eurent le plaisir de recevoir la visite de leur fille Colette - Spiropoulos - de Halifax. Elle était accompagnée de ses deux enfants Danai et Sophie et passèrent deux semaines en visites aussi chez ses frères et autres parents de La Broquerie.

M. et Mme Roméo Gauthier ainsi que M. et Mme P. Connelly sont allés passer une semaine chez leur fille et gendre M. et Mme Robert Querel de Hudson Bay, Sask.

LA FÊTE DES MÈRES

Cette année, le Kamsoks, sous la direction de Mme Lucille Tétreault, et Les Guides, dirigées par Mme Claudette Normandeau, ont décidé de faire du spécial pour la Fête des Mères.

Donc, dimanche le 11 mai, aux portes de l'église, les Guides vendaient des jolies fleurs rouges et blanches pour les mamans.

Les Guides, de concert avec les Kamsoks, firent les frais du chant à la grand-messe. Elles étaient accompagnées à la guitare par Soeur Céline Vermette et Soeur Anna Normandeau, de passage dans sa famille.

Le chant d'entrée fut joué à la flûte par les élèves du Grade V. Ginette Balcaen fit les lectures et lut aussi un poème dédié à toutes les mamans (composition de Mme Lucille Tétreault). La quête fut faite par deux demoiselles et les servantes à l'autel étaient aussi des Guides. Mgr Decosse célébrait la messe en l'absence de notre curé. Quatre mamans ont fait la présentation des offrandes. Comme chant de sortie, elles chantèrent "Je t'envoie des roses, Maman".

Ce beau geste des Guides et des Kamsoks et de toutes celles qui y ont contribué, fut très apprécié de toutes les Mères, et nous leur disons un sincère MERCI pour tout ce dévouement.

LE NETTOYAGE DU PRINTEMPS

Le printemps étant arrivé depuis longtemps, les pionniers de La Broquerie ont décidé d'aider les gens à nettoyer leurs cours. Plusieurs gens leur donnèrent des dons pour leur bel ouvrage et c'est ainsi qu'ils ont ramassé $65.00. Ces dons leur serviront lors de leur camp au mois de juillet. Ils étaient très fiers d'eux-mêmes et je crois que nous étions très fiers d'eux, nous aussi.

DES ÉLECTIONS

Le mois de mai est un mois pour beaucoup de choses, inclus les élections qui ont eut lieu à l'école Secondaire de La Broquerie. Le vieux conseil formé de Gérald Boily, président, Nicole Kirouac, vice-présidente, Monique Kirouac, secrétaire, Jeannine Carrière, trésorière, Angèle Lord, représentante culturelle, Michelle Granger, représentante des Sports et aussi Joanne Tysoski, la deuxième vice-présidente fut remplacée par le nouveau conseil qui fut élu la deuxième semaine de mai. Le nouveau conseil est compsé de Angèle Lord, présidente, Monique Kirouac, vice-présidente, Lise Fournier, secrétaire, Jeannine Carrière, trésorière, Diane Kirouac, représentante culturelle, Gilbert Dubé, représentant des Sports et Richard Therrien, le deuxième vice-président. Le conseil a beaucoup d'idées en vue pour l'année '75-76 et je crois que l'on pourra faire quelque chose de bien.

ACTION-PAROLE

Le groupe Action - Parole qui s'est rendu en France l'année dernère s'est retrouvé vainqueur encore une fois cette année. Cette fois Nicole Balcaen (fille de M. et Mme Fernand Balcaen) et M. Jean-Marie Taillefer iront à Montréal pour entendre les résultats nationaux. Nos félicitations et Bonne Chance.

"NAPOLÉONETTE"

La onzième année a travaillé quatre mois sur une pièce de théatre intitulée NAPOLEONETTE. Cette pièce est l'histoire fictive de la filleule de Napoléon Bonaparte qui est recueillie après la défaite de Waterloo par son oncle et sa tante, le Marquis et la Marquise de Sérignan. La pièce vous fera vivre les aventures de Napoléonette, qui tout en feignant une romance avec son cousin Roger, pour ne pas décevoir son oncle et sa tante, réussit à dénicher de vilains conspirateurs essayant de détrôner le roi, Louis XVIII. La jeune fille, par sa vivacité, et sa gaieté, saura attirer votre sympathie, ainsi que les autres acteurs, qui ne manqueront pas de vous plaire, vous faire vivre et vous tenir en suspens. Le prologue se déroule près de Waterloo, Belgique, en 1815, et les cinq actes ont lieu en 1817, aux Tuileries qui est la résidence du roi et sa cour.

Nous vous invitons à venir les entendre dimanche soir le 1er juin à 8h30 p.m. à l'école Secondaire de La Broquerie (gymnase).

...

MARIAGE VIEN-LAVOIE

Le 17 mai en l'église de La Broquerie, Maurice Lavoie et Florence Vien s'unissaient par le sacrement de mariage. L'abbé Louis Laurencelle, ami de la famille, officiait en l'absence de notre curé. Donald Descelles, ami du marié, et Lorraine Vien, soeur de la mariée, étaient garçon et fille d'honneur, deux petits cousins de la mariée agissaient comme page et bouquetière. La mariée, ravissante dans sa jolie toilette blanche, était accompagnée de ses parents, M. et Mme Eléar Vien, et Maurice Lavoie entra aussi escorté de son père et de sa mère venus de Amqui, en Gaspésie, pour le mariage de leur fils. De très beaux chants et de la belle musique furent exécutés durant la cérémonie, après quoi tous ainsi qu'un très grand nombre de parents et d'amis se rendirent à la salle de l'aréna pour passer une soirée de gaieté des plus agréables. Les jeunes époux sont partis pour un voyage d'un mois dans l'est et résideront à La Broquerie à leur retour.

Mme Irma Gauthier

Saint-Jean-Baptiste

PROMESSE SCOUTE, CLUB 4-H, CROIX-ROUGE ET NOUVEAUX PAROISSIENS

PROMESSE SCOUTE

Mardi dernier, sept scouts, y compris leur chef, prononçaient avec fierté leur promesse scoute. Nous félicitons Alain Dupuis, Léo Fillion, Jacques Grégoire, Guy et Pierre Saint-Godard, Gilbert Marion, Michel Vermette et Denis Marion maintenant officiellement leur grand chef. Le conseil exécutif diocésain, les parents et les amis ont été témoins de cette belle cérémonie, impressionnante et émouvante, voyant ces jeunes s'engager à aider leur prochain dans toutes les circonstances. Après la messe, il y eut goûter au sous-sol de l'église.

LES 4-H

Félicitations aux deux jeunes 4-H, Renée de Moissac et Gilbert Marion, qui se sont mérités une semaine au camp d'été de Rock Lake, au milieu d'août. Au début de juillet, nous aurons parmi nous des jeunes 4-H du Wisconsin. Ils demeureront dans nos familles afin de connaître davantage notre mode de vie.

LA CROIX-ROUGE

La campagne du mois de mars en faveur de la Croix-Rouge a été un succès. Bravo et merci aux percepteurs et à ceux qui ont donné. Un montant de $745 a été recueilli dans les paroisses de Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Elisabeth.

NOUVEAUX PAROISSIENS

La survivance d'une paroisse dépend des jeunes et moins jeunes ménages qui viennent s'y établir. Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme P. L'Heureux, Mme A. Latraverse, M. et Mme Gérald Beaudette, M. et Mme Marcel Marion, Mme M. Denion, M. et Mme F. Truck, M. et Mme Hicker, M. et Mme Roger Blouin. Nous savons que vous allez vous plaire à Saint-Jean-Baptiste. Nous attendons la venue bientôt de M. et Mme Gilbert Colette et de M. et Mme Pierre Barnabé.

LES SCOUTS

C'était toute une fin de semaine de réjouissances pour nos scouts. La Troupe de Saint-Jean-Baptiste prenait part au Camporee-Rallye à Saint-Malo. Ils étaient partis avant-midi, avec tout leur 'pack-sack', pour bâtir et établir leur joli camp. Leurs efforts furent très bien réussis, car la Troupe rapporta le trophée Beaudin pour le meilleur camp. Bravo et félicitations, nous sommes fiers de vous tous. Je vous assure que nous, les parents et amis, avons aussi grandement joui des olympiades et de la messe préparée par différentes équipes pour les chants, et lectures. La participation à tout est une grande satisfaction et une belle espérance pour l'avenir. Nous n'avons qu'un seul regret, c'est que cet événement eut lieu au temps des semences: dommage, pour les parents intéressés. Pour ceux qui étient absents, reprenez-vous l'an prochain, ça en vaut la peine: vous ne le regretterez pas.

...

Bravo à l'équipe de Saint-Jean-Baptiste qui a remporté la victoire contre l'équipe de Saint James dans "Reach for the Top" à la Télévision. Les participants étaient: Marc Bruneau, David Péloquin, Sharen Jorgenson et Albert Péloquin. Bonne chance dans votre prochaine rencontre. Vous êtes capables d'atteindre le sommet.

"Échange"

C'est le mois de Marie,
C'est le beau mois de mai!
La terre est refleurie
Et l'air est embaumé.

Merci, ma bonne Mère!
Car, malgré la souffrance,
Quand la vie est amère,
Tu nous rends l'espérance.

Accepte deux oboles:
Mes joies et puis mes pleurs
Or, si tu me consoles,
Je t'offrirai des fleurs.

Encor, j'ose t'offrir
Pardon, O Vierge Mère!
Ce qui t'a fait souffrir:
Mes péchés, ma misère.

Je sais que tu es bonne
Et ne tiens pas rancune;
Pardon, chère Madone,
Pour mes fautes, chacune!

Quant à moi — pauvre hère!
Je veux être meilleur,
Crois moi, je suis sincère,
C'est un cri de mon coeur.

Te dire que je t'aime,
Je le redis à Celle
Qu'ailleurs dans un poème
Je nomme: "La Plus Belle".

Car l'amour a ses lois
Si l'aveu est sincère,
La millième fois
Est comme la première!

J'ai voulu te chanter,
Et, pour un souvenir,
Avant de te quitter,
Voudrais-tu me bénir?

Bientôt, je m'en irai
Vers l'Eternel Poème.
Et je te bénirai
Avec tous ceux que j'aime.

Le beau mois qui s'envole
Et va bientôt finir,
Précurseur ou symbole
D'un meilleur avenir.

Au revoir, belle Dame!
Je ne dis point: adieu!
Car, tu es pour mon âme
Un sourire de Dieu.

Fernando Champagne
Saint-Norbert

Ce qu'on a de la chance!

par Hubert Pantel

Jean Vanier nous est revenu de la France pour nous exposer, encore une fois, toute la chance que nous avons d'habiter un si vaste et grand pays, soulignant du fait les immenses inégalités qui existent dans la répartition des biens de notre planète.

Vanier parlait devant foule, vendredi soir, le 16 mai, dans la salle paroissiale de Lorette, après avoir passé quelques heures dans la plus récente maison pour adultes handicapés située sur une ferme à 4 milles et demi à l'est du village. Venu directement de Paris - et c'était pour lui 4h00 du matin lorsqu'il nous adressait la parole - Jean Vanier partageait ses expériences des derniers mois au Brésil, en Haïti, et en Inde

S'exprimant tantôt en anglais, tantôt en français, d'une voix sereine et invitante qui ne traduisait aucune fatigue, il nous rappelait que trop souvent notre tendance est de pleurer en désirant les biens que l'on n'a pas, alors que l'on devrait se rendre compte de tout ce que l'on a et découvrir comment on pourrait le partager avec ceux qui n'ont rien.

"A Sao Paulo, j'ai visité une institution où il y avait 200 enfants, dit Vanier, et ce qui était le plus frappant là, c'était le silence; quand les enfants ne pleurent même pas, c'est un signe de grand désespoir. Je me suis arrêté aux pieds du lit d'un enfant qui avait un handicap physique pas très beau; je l'ai pris et je l'ai serré dans mes bras - et alors il s'est produit quelque chose d'assez formidable: ce petit gars s'est mis à vibrer, à trembler de joie tellement il était heureux d'être touché, aimé. J'ai alors demandé à une infirmière s'il y avait quelqu'un qui venait visiter ce petit garçon. Elle m'a répondu que sa mère venait le voir mais, tellement qu'elle était attristée par le handicap de son enfant, qu'elle partait toujours en sanglotant après une demi-heure

Quand Vanier parle des plus pauvres personnes de notre monde, tel le peuple d'Haïti, c'est souvent - et c'est très remarquable chez lui - avec un très grand sourire. Car si notre première réaction - toute naturelle d'ailleurs - est de nous apitoyer sur la misère des plus pauvres, Vanier sait découvrir et refléter la paix et la liberté intérieure qui paradoxalement existent chez les peuples opprimés. On ne pourrait douter de sa sincérité quand il parle de l'absence de murs et de peurs qui permet de merveilleux actes unifiants d'amour entre les personnes les plus pauvres. Témoignage qui nous invite à la pauvreté des Béatitudes, à faire tomber les murs qui emprisonnent notre coeur dans le guet-apens des possessions et de la hiérarchie sociale, qui nous pousse à rechercher l'esprit communautaire des premiers groupements chrétiens, conscients de la valeur de chaque personne aussi bien que de son droit aux biens de la terre.

Les inégalités sont immenses dans notre monde, et cela ne peut pas durer", nous dit Vanier

En Inde - à Calcutta et Bombay - des millions de gens vivent dans une pauvreté extrême, regroupés dans la chaleur, les odeurs et la maladie des bidonvilles. J'ai vu dans ces villes - et je n'exagère pas - des millions de personnes qui vivent et dorment dans les rues, où d'ailleurs on ne peut à peine circuler: même les autobus débordent et les gens sont à s'accrocher aux cotés et sur le toit de ces véhicules.

"Au Canada, on peut facilement doubler notre population en 20 ans, mais en Inde, comme dans d'autres pays, ce n'est pas possible. L'idée des riches, c'est de trouver toutes sortes de moyens de régler les naissances. Mais pour une mère dans la rue qui n'a rien, sa seule joie c'est de jouer avec son enfant. Et encore dans la société indienne, la famille représente la seule sécurité. Il n'y a pas d'institutions où l'on relègue les personnes âgées et handicapées; les familles s'occupent des leurs. Par exemple, si un homme, père de sept enfants, meure subitement, il est normal que son frère prenne à charge et s'occupe de sa famille; et il n'y a personne qui dit: Oh, quel beau geste que tu as posé! - car c'est une chose qui se fait automatiquement

"Ce qu'on a de la chance ici au Canada d'habiter un si vaste pays", redit Vanier après son bref tour d'horizon qui a ramené notre monde à ses vrais dimensions. Le fondateur d'une soixantaine de maisons pour handicapés mentaux à travers le monde dont 12 au Canada - remerciait vendredi soir les gens de la communauté de Lorette pour l'important accueil à la nouvelle maison regroupant 4 handicapés et trois assistants vivant en égaux ou chacun partage de ses talents pour aider à l'épanouissement des autres.

Saint-Pierre

Ce poème est dédié à Albert Banville, décédé, l'an dernier, au mois de juin.

JUIN

Ce jour de juin je ne l'oublierai jamais
Car vous, grand-papa vous êtes lentement parti
Souvent je me demandais quand ce jour de destin viendrait
Mais espérais de jamais le voir venir.

Souvent quand je pense a vous grand-papa,
De grosse larmes me viennent aux yeux
Mais ces larmes ne sont pas des larmes de peine,
Mais plutôt des larmes de bonheur
Car maintenant je sais que là-haut vous êtes là.

Là-haut je sais que vous êtes content
Et mes seuls soucis de vivre ne seront pas ceux de peine
Mais d'espérer de vivre jusqu'à votre âge de soixante-dix-neuf ans.
Et d'accomplir des choses que l'on aime

Et j'espère cher grand-papa
Que vous serez là
Quand à mon tour le destin viendra
Pour m'aider d'un coup de main.

Yolande Banville

SFM La vous informe

ANNIVERSAIRES

des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Emile Trudeau, rue Hill, Saint-Boniface, ... du 10 juin
M. Marcien Lambert, Saint-Boniface, ... du 10 juin
Soeur Eliane Boulet, Saint-Boniface, ... du 11 juin

LES DOIGTS AGILES DE SAINT-NORBERT, club d'artisanat, tiendra une exposition de couvre-pieds et autres objets de courte-pointe le **DIMANCHE 8 JUIN**, de 10h00 a.m. à 2h00 p.m., à la sacristie de l'église de Saint-Norbert. Cette exposition couronne un cours de courte-pointe offert par Denise Dupuis. Nous vous invitons tous à y assister.

ATTENTION JEUNES ADULTES

de 22 à 30 ans

Voulez-vous voyager cet été?

Le programme de jeunes voyageurs est à la recherche de 4 personnes (2 femmes et 2 hommes) pour agir en tant que chefs de groupe pour des personnes handicapées.

(20 étudiants handicapés et 20 non handicapés)

Le travail qu'on vous demande de faire sera du travail bénévole. Mais tout de même, vous aurez un voyage tout payé.

Pour plus d'informations, contactez la S.F.M. au numéro 233-4915, avant le 12 juin 1975.

Les fiches d'inscription seront disponibles au bureau de la S.F.M.

MATERNELLE FRANÇAISE AU PARC WINDSOR
POUR LES 4 ANS

Attention, parents du Parc Windsor!

Voulez-vous inscrire votre enfant de 4 ans à une maternelle française?

Ce projet a remporté un grand succès cette année et de nombreux parents désirent qu'il se poursuive.

Une maternelle, tout en préparant l'enfant pour le jardin, lui permet de rencontrer d'autres camarades de son âge et de s'amuser, parler et vivre en français.

Si un tel programme vous intéresse, contactez dès maintenant:

Germaine au 256-2896 — Jeannette au 256-4989
Cécile au 257-2252

SCOUTS... "CAMPOREE RALLYE '75"

Vendredi soir dernier, le 23 mai, débutait notre "Camporee Rallye '75". La température n'était pas très clémente, et c'est sous la pluie que quelque 100 campeurs ont installé tentes et abris pour une fin de semaine bien remplie.

C'est par un beau temps ensoleillé que deux autres troupes sont venues nous rejoindre samedi matin. Toutes les troupes et postes se sont donné la main pour monter d'autres installations.

Dans l'après-midi, il y a eu une excursion sur le terrain afin que le groupe puisse le voir au complet. Après le souper, deux grands jeux furent organisés; l'un pour les éclaireurs, et l'autre pour les pionniers.

Puis ce fut le grand feu de camp dirigé par Roméo Delorme, C.D.A.; Richard Cormier, C.D. a allumé le feu vers 10h45, puis chaque groupe a égayé la soirée soit par une saynète ou un chant auprès du grand feu.

A un certain moment, le "bout-en-train" nous a fait remarquer la beauté de la nature; nous entendions les coyotes chanter au loin, et nous avons pu admirer une éclipse de la lune dans un ciel parsemé d'étoiles, chose que plusieurs d'entre nous n'avaient jamais vue. C'est au son du chant "Bonsoir mes amis, bonsoir" que le feu s'est éteint, et chacun s'est retiré sous la tente pour un repos bien mérité.

Dimanche matin nous avons fait la préparation des "Olympiades". Vers 10h00 a.m., Louveteaux et Castors arrivaient pour participer au Rallye. Chacun avait apporté son dîner.

Vers 1h30 p.m., le responsable des Olympiades, Léon Gagnon, C.D.E., a rassemblé tous les scouts afin de leur expliquer de quelle façon se dérouleraient les Olympiades. Tous les scouts y ont participé à coeur joie.

Vers 4h00 p.m., l'aumônier, l'abbé Gérard Dionne, a célébré la messe pour les parents et les scouts. Après la messe on procéda à la remise des trophées et prix pour les meilleurs camps et participants aux olympiades.

Environ 400 personnes ont participé au Rallye '75, et les autorités les remercient d'être venues en si grand nombre.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 19h10 à 19h30 du lundi au vendredi.

Des Vacances en été? Il n'en est pas question.

Alors que la nature s'est éveillée, que les tapis de **verdure nous invitent à** goûter leurs douceurs reposantes... les insectes, les oiseaux et tout ce monde industrieux nous **donnent** l'exemple du travail pour produire et faire sortir de la terre le pain dont tant de gens sont privés.

Dans le monde professionnel et industriel, c'est toute une autre affaire. L'été est le temps des vacances, de la détente et aussi celui de faire des provisions de santé et de force morale en prévision de l'hiver qui restreindra notre exubérance naturelle.

Je ne viens pas ici plaindre ceux qui étant près de la terre et de la nature ont à suivre son rythme et ses obligations. Quoi de plus formateur et de plus enrichissant que cette expérience que le fermier revit chaque année lorsqu'il jette le grain en terre faisant ainsi confiance à la providence qui ne déçoit pas ceux qui lui font confiance. Quoi de plus réconfortant que de faire la moisson et de ramasser le fruit de son labeur.

Pourtant dans notre monde industrialisé et tourné vers le confort et la consommation, ces différences dans les modes de vie du citadin et du campagnard font souvent hésiter le jeune, né sur la terre, dans le choix de son orientation.

Il n'est pas nécessaire de travailler, comme font la plupart des ouvriers, **deux mille** heures par an pour bien vivre sur la terre; il n'est pas nécessaire de travailler sept jours par semaine même pour les laitiers; il est même possible de prendre ses vacances en été.

Par la planification et la coopération, la culture pourrait être pour nous et pour ceux qui s'y destinent, la plus belle profession... Nous en reparlerons.

LES CONTRATS A TERME A LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porc en août 1975:	75$75	plus	1$33
Porcs sur pied en août 1975:	48$65	plus	1$40
Boeuf sur pied en août 1975:	46$65	plus	2$40

La revue des marchés à Toronto

A Toronto cette semaine, la vente des taures et des boeufs a été difficile et les prix baissaient généralement de deux dollars du 100 livres comparativement à la semaine précédente. La vente des vaches s'est améliorée et les prix ont été très fermes et même légèrement en hausse. Les taureaux offerts sur le marché étaient de qualité et ils se sont vendus à des prix plus élevés en raison de la demande.

La demande pour les animaux d'engrais et d'élevage a été faible et les prix sont demeurés stationnaires. Les prix des veaux de boucherie subissaient des baisses de 3$ à 5$ du cent livres. Les veaux de choix étaient moins touchés par cette baisse, leurs prix ne déclinant que de un à deux dollars. Les agneaux étaient en demande et leurs prix variaient de stables à légèrement en hausse.

LES PRIX CLÔTURAIENT:

Boeufs cat. A 1-2, 48$00 à 50$00, ventes à 50$40; Taures cat. A 1-2, 44$00 à 46$00, ventes à 47$80; Vaches cat. D 1-2, 24$00 à 27$00, ventes à 28$00 et 15$ 4 21$00 dans la cat. D -4.

Les taureaux bons rapportaient de 24$00 à 26$00, ventes à 27$50 du 100 livres sur pieds.

Les prix des porcs étaient en hausse variant de 63$90 à 66$10, prix de clôture jeudi.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont été irréguliers subissant comparativement à la semaine précédente, des baisses d'un peu plus de 2$ ou des hausses de 1$ à 2$. Les boeufs étaient en forte demande à l'ouverture mais voyaient leurs prix décliner dans les prochains jours dû aux très gros arrivages. Le marché devait reprendre vers le milieu de la semaine, les acheteurs se sont alors montrés moins exigeants dans leurs sélections tant en fonction du poids que de la qualité. Les taures étaient peu nombreuses sur le marché et se sont bien vendues à l'ouverture mais devaient perdre un dollar par la suite. Les taures de 650 à 750 livres se sont, si l'on peut dire, vendues 2$ plus cher, les acheteurs ne les dépréciant pas en fonction de leurs poids.

Les vaches des premières catégories étaient en demande et leurs prix montaient de 1$ à l'ouverture; ces prix devaient demeurer stationnaires avec une légère augmentation de 50¢ à la clôture. Les vaches de classes inférieures sont généralement restées à des prix semblables à la semaine précédente.

Les prix des taureaux qui étaient peu nombreux sur le marché sont demeurés stationnaires.

Les agneaux, surtout les plus légers, n'étaient pas en demande et se vendaient 9 à 12$ moins cher comparativement à la semaine antérieure.

Les prix des porcs étaient en hausse et clôturaient plus cher. Leurs prix variaient de 58$50 à 61$30, prix de clôture vendredi.

En raison de la fermeture de la frontière américaine les contingentements ayant été remplis, les prix des verrats ont subit une forte baisse et ils se vendaient en fin de semaine de 10¢ à 26¢ la livre sur le marché domestique.

REÇU CETTE SEMAINE:

3,675 animaux de boucherie comparativement à 4,500 l'an dernier. 550 veaux comparé à 400 l'année précédente. 10,370 porcs contre 18,600 et 150 moutons et agneaux contre 350 l'année passée.

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été repartis comme suit:

777 au Manitoba, 922 en Ontario, 11 en Saskatchewan et 121 en Alberta.

Comptage des mauvaises herbes

L'agriculteur sera désormais en mesure de prévoir si l'emploi de pesticides signifiera ou non l'augmentation de ses profits. Il se rend compte souvent trop tard, à la fin de la saison, que la pulvérisation de ses champs n'a pas été rentable.

M. Don Dew, spécialiste en gestion des cultures à la Station de recherches de Lacombe, affirme qu'il s'agit simplement de connaître la quantité moyenne de mauvaises herbes dans une parcelle d'une verge carrée (.8 m2) pour évaluer dans quelle proportion les rendements seront diminués.

Le chercheur a mis au point différents modèles mathématiques de la concurrence récolte-mauvaises herbes selon les facteurs variables tels que l'espace, l'eau, la lumière et les éléments nutritifs. Il se sert de ces modèles pour prédire la situation à l'époque de la récolte. Pour bien s'assurer de la valeur de l'expérience, il a choisi des cultures et des mauvaises herbes qui lèvent à peu près en même temps; lorsque les cultures devancent la mauvaise herbe, il y a peu de risques que leur rendement soit diminué.

Une fois toutes ces données établies, il a procédé au comptage des plants de mauvaises herbes dans différentes parcelles d'une verge carrée un peu partout à l'intérieur du champ. En comparant le total des mauvaises herbes à celui des plants cultivés, il peut en déduire le pourcentage de réduction de la récolte.

Par exemple pour 20 plants de folle avoine en concurrence avec 150 de blé, on constate une baisse de rendement de 17%. Il a vérifié ainsi le comportement de plusieurs cultures. On peut conclure de ces expérimentations que l'orge résiste le mieux à l'infestation de la folle avoine tandis que le lin est le plus susceptible.

"Grâce à ces chiffres, l'agriculteur peut comparer le coût de la pulvérisation à la baisse probable de profits causée par la présence des mauvaises herbes, ajoute M. Dew. Si le coût est moindre que la baisse prévue, on recommande d'employer des herbicides, sinon cette opération ne serait pas rentable."

M. Dew poursuit actuellement ses travaux, pour déterminer cette fois-ci l'effet des mauvaises herbes dicotylédones (deux lobes dans la plantule de la graine) sur les rendements.

Les contingents de la Commission canadienne du blé s'établissent comme suit:

Blé roux de printemps No 1 - 2 - 3 de l'ouest — ouvert
No 3 utilité — 7 boisseaux à l'acre
Blé fourrager — toutes classes — 7 boisseaux à l'acre
Blé Durum — ouvert
Orge — ouvert
Avoine — ouvert.

Nombre de plants de FOLLE AVOINE dans 1 v. 2	p. c. de réduction des rendements		
	ORGE	BLÉ	LIN
20	11.5	17	30
40	16	24	42
80	23	34	60

Conservation des fleurs coupées

1. Il faut couper les fleurs de bonne heure le matin ou tard le soir et les placer immédiatement dans de l'eau tiède. Si cela est possible, apporter un seau d'eau tiède au jardin.

2. Faites une coupe en biseau, ce qui augmentera la surface d'absorption de la tige.

3. Pour les plantes ligneuses comme les lilas, les forsythies et les pommetiers, il faut aplatir la base sur une longueur de 2 ou 3 pouces ou la fendre environ un pouce avec un couteau bien tranchant.

4. Les tiges des buddléies, des dahlias et des zinnias devront être placées dans de l'eau très chaude pendant quelques secondes, puis plongées dans de l'eau froide. Bien protéger les fleurs de la vapeur en les enveloppant au préalable dans un papier journal d'où ne sortiront que les tiges.

5. Les tulipes devront être enroulées dans un papier et leurs tiges immergées dans l'eau toute la nuit. Cela les empêchera de s'incurver et vous aurez de belles tiges droites.

6. Le séjour temporaire dans un endroit frais constitue la condition principale du succès, et celle qui est habituellement négligée.

"Chaque Canadien jette en moyenne 300 livres de nourriture par année aux ordures ménagères"

L'HONORABLE EUGENE F. WHELAN,
MINISTRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

La semaine dernière, le ministre fédéral de l'Agriculture, l'honorable Eugene F. Whelan, a parlé des problèmes de production de la nourriture alors qu'il s'adressait à un colloque, au Collège Saint Michael, de Toronto, sur le besoin de coordination et d'intégration de l'aide alimentaire. Nous extrayons ce qui suit de son allocution.

En tant que ministre de l'Agriculture, j'ai la responsabilité de voir à ce que les aliments soient produits en quantité suffisante. D'autres ministres sont chargés de l'aide extérieure, des transports, de l'environnement et de la consommation. Tous ces domaines influent sur la production et la distribution des aliments.

La politique globale du gouvernement vise à assurer aux Canadiens un approvisionnement continu d'aliments sains à des prix raisonnables, à la production pour que l'agriculteur puisse jouir du même niveau de vie que les autres secteurs de notre société, et à la consommation pour que les prix ne soient pas exorbitants.

Un second objectif est d'intégrer l'agriculture pleinement dans l'économie canadienne. En d'autres termes, cette préoccupation devrait être constante. Une partie de cet objectif consiste à obtenir des devises étrangères par des exportations aux pays où les prix de nos produits sont concurrentiels.

Un troisième objectif de notre politique alimentaire est de produire des aliments destinés à aider des pays moins fortunés que le nôtre.

A mon avis, le gouvernement et les agriculteurs canadiens relèvent actuellement ces défis. Les consommateurs canadiens disposent d'un approvisionnement soutenu d'aliments sains à des prix qui dans l'ensemble sont, je crois, raisonnables. L'agriculture canadienne apporte beaucoup à notre économie. Rien qu'à titre d'exemple, chaque agriculteur canadien a produit, au cours des dernières annés, pour une valeur moyenne d'environ $10,000 en exportations. Comme je l'ai déjà dit, le Canada remplit largement ses obligations d'aide envers les pays étrangers.

L'agriculteur fait sa part en nous aidant à atteindre les objectifs de notre politique alimentaire. Toutefois, ce n'est pas seulement le travail de l'agriculteur, du Ministre ni du ministère de l'Agriculture, mais c'est également celui de tous les Canadiens.

L'une de nos premières préoccupations doit être de cesser le gaspillage d'une aussi forte proportion de nos aliments. Chaque Canadien jette en moyenne 300 livres de nourriture par année aux ordures ménagères. Cela suffirait à alimenter, et généreusement, tous les cochons du pays.

Vous savez, nous gaspillons même une partie des aliments que nous consommons et voici comment. Un Canadien absorbe environ 3,000 calories par jour. Or, normalement, une quantité de 2,500 calories suffirait à maintenir une personne en santé. Nous mangeons donc au delà de nos besoins.

L'agriculteur est disposé à faire des sacrifices, mais il s'attend que les autres secteurs de l'économie en fassent autant. Il est indubitable qu'une telle politique exige des sacrifices. Il faut admettre que le fait de donner du blé que vous pourriez vendre constitue un sacrifice. Lorsque le ministère de l'Agriculture cède un chercheur aux programmes d'aide internationale, là aussi c'est un sacrifice, parce qu'il ou elle ne travaillera plus à résoudre les problèmes canadiens. Et cela sans parler du coût payé par les contribuables pour le salaire et les autres dépenses de ces projets à l'étranger. Ce n'est pas le fait de donner quelques dollars qui va nous appauvrir, mais nous devons, en somme, renoncer à quelque chose.

L'agriculteur canadien et la population canadienne s'attendent que les autres pays aussi fassent des sacrifices. Il ne faut pas s'attendre que les gens ici cèdent leurs biens si les pays recevant notre aide ne sont prêts, eux aussi, à accepter des changements. Par exemple, je ne pense pas que les Canadiens vont être d'accord pour se priver de boeuf engraissé au grain s'ils apprennent qu'on nourrit les bovins aux céréales dans les pays en voie de développement.

Nos producteurs de céréales ont entreposé chez eux pendant des années la réserve mondiale d'urgence de céréales, et cela à leurs propres frais. Ils ne vont pas continuer à le faire car il s'agit de frais qui doivent être partagés par toute la collectivité.

Je voudrais maintenant dire un mot au sujet des Organismes non gouvernementaux. Je suis persuadé que ceux-ci ont souvent l'impression qu'ils ne reçoivent pas la pleine collaboration à laquelle ils pourraient s'attendre du gouvernement. Je sais que ce sentiment existe parce que je reçois des plaintes de vous à ce sujet, de temps à autre. Je veux vous assurer que le gouvernement apprécie grandement votre travail, qu'il s'intéresse à ce que vous faites et qu'il vous appuiera dans la mesure du possible.

A la Conférence mondiale de l'alimentation, la délégation canadienne officielle a tout mis en oeuvre pour tenir les Organismes non gouvernementaux pleinement au fait de la position du Canada, et elle a entendu leurs points de vue au sujet de la politique canadienne. J'ai, personnellement, eu plusieurs rencontres avec des Organismes non gouvernementaux à Rome. Je pense que les représentants de ces Organismes qui ont assisté à la conférence de Rome vous diront qu'ils ont reçu une excellente coopération.

A ces organismes je dis: continuez votre bon travail, vous avez mon appui et, j'en suis sûr, celui du gouvernement dans son ensemble.

Je suis heureux de constater que cette conférence recherche des moyens pour s'assurer que l'aide apportée se rende effectivement à destination, jusqu'au village local. Je me demande toutefois si cela est suffisant et si nous ne devrions pas renverser la question et voir plutôt comment l'aide pourrait partir de la base.

Permettez-moi ici de critiquer un peu cette conférence et, en fait, toute conférence du genre. Lorsque vous aurez un instant, j'aimerais que vous examiniez toute la documentation reliée à votre conférence et comptiez le nombre de fois que les mots "agriculteur" ou "pêcheur" sont utilisés. Je parie que vous aurez du mal à trouver une seule mention, tandis qu'on fera grand état des chercheurs, économistes, fonctionnaires et Organismes. Mais après tout cette conférence n'est pas pire que les autres à cet égard.

En novembre, je dirigeais la délégation canadienne de la Conférence mondiale de l'alimentation à Rome. Qui produit les aliments? Tout le monde le sait: ce sont, bien sûr, les agriculteurs et les pêcheurs. Qui rencontrait-on à Rome? Les agriculteurs? Les pêcheurs? Sur les centaines de délégués et d'observateurs, j'aurais pu compter les agriculteurs ou les pêcheurs sur les doigts d'une seule main. Plusieurs représentants officiels, beaucoup de représentants d'Organismes non gouvernementaux, un grand nombre d'hommes d'affaires, de politiciens, de professeurs, mais peu de producteurs d'aliments, les gens qui comptent vraiment dans le circuit alimentaire. On oublie souvent qu'à l'origine de tout aliment il y a quelqu'un qui manie la fourche, la houe, la charrue ou le filet du pêcheur.

Je trouve cela absolument incroyable. De qui viennent vos aliments si ce n'est de l'agriculteur ou du pêcheur?

Et qui sont ceux qui meurent de faim ou sont mal nourris dans le tiers-monde? La plupart d'entre eux sont des agriculteurs. La raison en est simple. Dans les pays en voie de développement, l'agriculture constitue environ 80% du produit national brut et mobilise souvent plus de 70% de la population. En d'autres termes, l'agriculture produit les 4-5 de la richesse et exige le travail de plus de deux personnes sur trois.

Dans un pays comme le Canada, la situation est toute différente. Ici, seulement une personne sur vingt vit à la ferme. Chaque agriculteur peut nourrir 50 autres personnes. Dans le monde en voie de développement, il

(suite, page 17)

Eugene Whelan (suite)

arrive souvent que l'agriculteur ne puisse se nourrir lui-même et sa famille. C'est là le défi que je vois: aider l'agriculteur à s'aider lui-même. Si nous réussissons à accroître la productivité de ces agriculteurs, nous aurons résolu le problème de la faim. Si vous pouvez produire plus de nourriture sur place, vous supprimez à la base tous les problèmes de transport, d'entreposage, d'échanges internationaux, d'interventions gouvernementales et d'aide alimentaire.

Pour y arriver cependant, nous devons découvrir pourquoi l'agriculteur d'un pays en voie de développement ne produit pas davantage. Est-ce par ce qu'il ne peut se payer les outils, les semences, l'entreposage? Est-ce à cause des règlements gouvernementaux, des plans farfelus élaborés par des prétendus experts à des milles de distance, est-ce dû à un manque d'efficacité dans les circuits de distribution et de transport? Ou est-ce parce que ce pays est plus intéressé à fournir des postes de prestige à des fonctionnaires, à posséder de grandes installations militaires, ou à fabriquer des bombes plutôt que du pain?

Peu importe où vous vous trouvez dans le monde et peu importe aussi le système de gouvernement qui vous régit; si vous oubliez l'homme à la charrue ou au filet, vous pouvez dire adieu à la productions alimentaire.

Les ordinateurs ne pondent pas d'oeufs et les règles à calcul ne font pas pousser le blé. Comprennez-moi bien, je sais que les ordinateurs et toute la nouvelle technologie sont importants. Mais toutes ces connaissances techniques et cette aide doivent être utilisées de façon sensée. Comme on dit en informatique, pas de bons résultats si les données sont mauvaises. Si les chercheurs, les économistes et les ingénieurs et tous les autres experts travaillaient premièrement sur les vrais problèmes et si leurs recommandations étaient conçues de façon à résoudre ces problèmes, alors nous ferions des progrès. Nous devons toutefois trouver quels sont les problèmes véritables et aussi découvrir quelles solutions sont les meilleures. Pour en arriver là, il faut être certain qu'on est sur la même longueur d'onde que le producteur d'aliments. Dans le passé, certaines solutions ont même aggravé les problèmes.

Nous devons découvrir les contraintes qui empêchent les agriculteurs de faire leur travail et ensuite seulement utiliser la technologie, l'argent, l'appui moral et tout ce qui peut être nécessaire pour briser ces contraintes.

Donnez à l'agriculteur les outils nécessaires et il fera le travail.

GARE À L'HERBE À PUCE!

Les mauvaises herbes qui poussent dans nos jardins et sur nos pelouses sont faciles à détruire et on peut les toucher sans crainte de conséquences fâcheuses, mais attention à l'exécrable "Rhus radican L.", dont les tiges rampantes sont si gracieuses que l'on risque souvent de les négliger, voir même de les admirer! Tant que vous vous contenterez de les admirer sans les toucher, vous ne risquez rien, mais avant de toucher à toute plante suspecte, remémorez-vous ces quelques vers:

Baies rubis, point de soucis
Baies blanchettes, poison te guette
Trois folioles, bien loin t'envole!

Ce mauvais petit poème l'est moins cependant que la plante qu'il prétend décrire — le sumac vénéneux ou herbe à la puce.

Ses baies ne sont jamais rouges, mais blanches ou blanchâtres et à la fin de l'automne ses feuilles ont toujours trois folioles ayant tendance à pendre. La plante elle-même se présente sous forme de pampre rampant sur le sol ou grimpant aux clôtures ou aux arbres à l'aide de racines aériennes. Elle peut cependant former un buisson à tiges épaisses, atteignant jusqu'à trois pieds de haut.

Toutes les parties de la plante, y compris les racines, contiennent la substance vénéneuse qui peut causer une éruption cutanée sérieuse. La contimination peut se faire directement ou par l'intermédiaire des chaussures, vêtements, instruments aratoires ou animaux familiers. Même les émanations d'un feu de tiges, feuilles ou racines d'herbe à la puce peuvent causer l'éruption, la démangeaison et l'irritation caractéristiques chez les personnes sensibles.

Un lavage minutieux, avec un bon savon, immédiatement après le contact peut prévenir l'infection ou réduire sa gravité. Si les symptômes se manifestent, une consultation rapide chez le médecin peut éviter une consultation ultérieure à l'hôpital. Je n'ai pas l'intention d'effrayer mes lecteurs, mais cette plante est l'une des plus nocives poussant dans nos régions et en fait, dans tout le Canada. Mieux vaut prévenir que guérir!

Heureusement, l'herbe à la puce peut être détruite par des herbicides spécifiques que l'on peut se procurer facilement dans les magasins d'horticulture ou chez les pépiniéristes. Amino Triazole est un bon traitement à "application unique". Les herbicides défricheurs sont excellents, mais peuvent cependant exiger une seconde application. Suivez les instructions de l'étiquette et pulvérisez à n'importe quel moment, jusqu'au milieu ou à la fin de septembre. Plutôt que d'avoir à marcher dans la zone infestée, il est sage d'avoir un pulvérisateur assez puissant pour pouvoir vaporiser d'au moins 100 pieds

Fertilisez bien votre jardin

Il est évident que cette année, les légumes joueront un rôle primordial dans l'alimentation. La plupart des propriétaires disposant d'un peu d'espace ont un petit potager où poussent radis, laitue ou tomates. Même ceux qui demeurent en appartement font pousser des légumes dans des jardinières ou des bacs sur leurs balcons.

Un abondante production de légumes de bonne qualité exige un sol très fertile. Vous pouvez améliorer la condition du sol en ajoutant du compost, de la sphaigne, de la sciure, des feuilles ou en enterrant les déchets végétaux. Cependant quand de grandes quantites de matière organique fibreuse comme celle-ci sont incorporées au sol, utilisez deux fois plus de Vigoro Rose que d'habitude.

La méthode la plus facile pour maintenir la fertilité des années durant consiste à éparpiller à la volée de 30 à 50 livres de Vigoro Rose par 1000 pieds carrés avant de bêcher à la main ou à la machine. Une autre méthode plus laborieuse mais plus efficace consiste à faire des applications par sillon à deux pouces d'écart de la graine et à trois pouces dessous. Pour les courges, les melons et les concombres plantés sur un monticule, creusez un trou de huit à dix pouces de profondeur, puis mettez une demi-livre d'engrais au fond du trou et mélangez-y un peu de terre. La moyenne recommandée pour une application par sillon est de deux ou trois livres d'engrais par sillon de 50 pieds.

Si le sol de votre jardin a été en friche pendant plusieurs années ou n'est pas très fertile, vous aurez avantage pour toutes les récoltes à pratiquer une autre application à la mi-juillet. Ce conseil est valable me-

me pour les bonnes terres s'il s'agit de récoltes saisonnières prolongées comme tomates, maïs, pommes de terre, aubergines, brocoli et choux-fleurs.

Avant de couper les fleurs, souvenez-vous que la floraison de l'année prochaine sera déterminée par la croissance du nouveau bulbe, aussi retenez le plus possible de feuilles qui constituent des organes de production pour les bulbes de l'année prochaine.

Je préfère faire pousser des bégonias tubéreux dans un pot de 5 pouces et, au bon moment, les dépoter plutôt que de les mettre directement dans la terre. Ils sont plus faciles à déterrer en automne, mais surtout c'est parce que le tubercule se plaît dans la terre où il a poussé et que les minces racines sont très fragiles. Aussi voyez-vous il est dans votre intérêt de les laisser dans leurs pots. Ils auront besoin d'engrais car étant en pot, ils ne peuvent tirer du sol leur nourriture.

Pour choisir un endroit pour les dahlias, assurez-vous qu'il y ait du soleil au moins la moitié de la journée. Creusez un trou d'au moins huit pouces de profondeur. La plantation doit être faite environ de la mi-mai aux premiers jours de juin. Posez le tubercule dans le trou, sur son côté, afin que l'oeil soit tourné vers le haut. Remettez la terre tout autour du tubercule en laissant l'oeil à découvert jusqu'à ce que le bulbe commence à germer puis remplissez de terre tout autour. Procurez-vous un grand tuteur pour soutenir la plante quand elle grandira

Vous pouvez favoriser la pousse de splendides dahlias en ajoutant une poignée de Vigoro autour de chaque plante, à environ six à huit pouces du tuteur

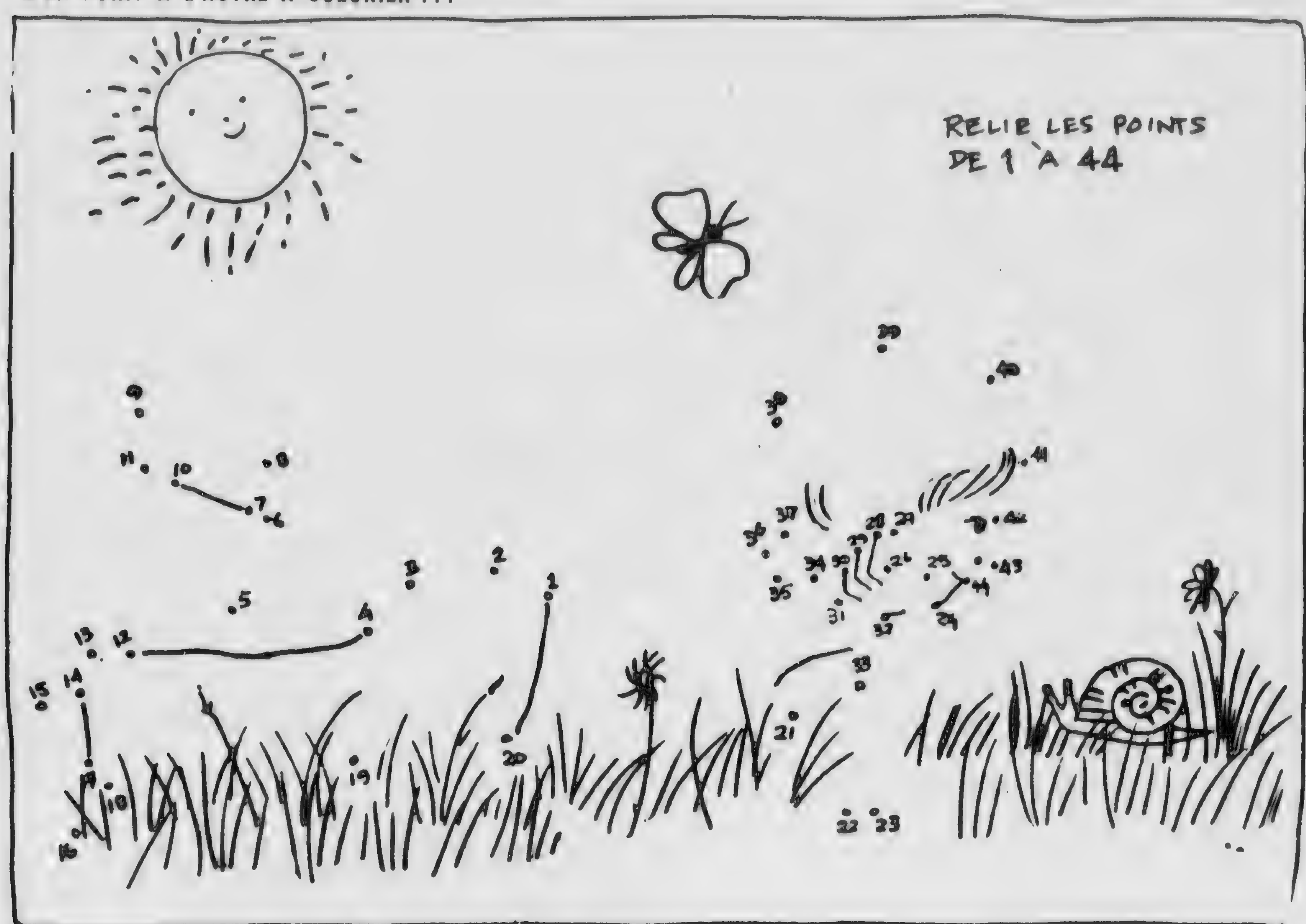
Le Petit Coin

Sais-tu que dans trois semaines tu seras en vacances? Tu pourras oublier cahiers, crayons, livres et devoirs. Y'as-tu pensé? Yeppi!!

Bicolo...



D'UN POINT À L'AUTRE À COLORIER ...



Courrier

Bonjour Bicolo,

Merci pour le bouton "Voyageur" que j'ai gagné au concours. Je vous aime bien.

Ton amie,
Marielle Castets,
Saint-Claude, Man.

Cher Bicolo,

Comment ça va ? Ça va bien ici. Je regarde toujours LA LIBERTE pour tes concours. J'aime bien aussi colorier tes dessins. J'aime aussi tes concours casse-tête.

Ton amie,
Rachelle Péloquin,
Saint-Malo, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour le joli livre à colorier et aussi pour le livre d'histoire. Je les aime beaucoup.

Ton amie,
Henri Déquier,
Saint-Claude, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour le beau livre "Mademoiselle Caroline" que tu m'as envoyé. Il sera utile pour moi.

Ton amie,
Judy Durand,
Cardinal, Man.

Cher Bicolo,

Je suis bien contente d'avoir gagné au concours de "Drôle d'Histoires". J'aime bien le beau livre que tu m'as envoyé; je l'ai bien lu et je te remercie beaucoup.

Valérie Bohémier,
Saint-Vital, Man.

A Marie-Paule Sabourin,

Merci pour le beau dessin que tu m'as envoyé. J'aime bien le beau soleil moi aussi!

Bicolo.

ATTENTION! FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Cette année encore la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie offre aux lecteurs du "Petit Coin" la chance de gagner 10 "Bons d'achats" de $2.00 pour dépenser le jour de la fête des Franco-Manitobains.

Si tu crois pouvoir te rendre à La Broquerie le 22 juin, remplis ce coupon :

Nom ....

Adresse ....

Age ....

Envoie-le avant le 14 juin à BICOLO,
C.P. 262, Saint-Pierre, Manitoba, R0A 1V0

PLUIE

A midi, sous la pluie,
J'ai vu trois parapluies;
Un tournait en rond
Tel un champignon,
L'autre sautait en l'air
Tel un hélicoptère,
Le troisième courait partout
Car il était un peu fou,
Et la pluie finie
Vers midi et demie
Ils se sont tous sauvés
Faisant un pied de nez
Au soleil revenu
Qui dansait dans la rue.

Céline Deguire-Morris

Voici un mot Mystère qui te fera penser à la Fête de la Saint-Jean.

Mot Mystère

Le mot mystère: 8 lettres

E	R	I	A	L	U	P	O	P
E	T	E	F	A	L	A	B	F
Q	P	E	R	R	T	B	E	R
U	A	S	I	T	E	A	L	A
E	J	N	O	I	L	N	P	N
B	O	A	F	S	U	Q	U	C
E	I	D	E	T	O	U	E	A
C	E	T	U	E	F	E	P	I
E	L	I	F	E	D	T	E	S

Populaire
Français
Fête
Bal
Feu
Défilé
Québec
Peuple
Foule
Artiste
Banquet
Danse
Joie

BRICOLAGE

(Aimerais-tu faire une petite grenouille que tu peux faire sauter!
"VOICI GALIPETTE"

Commence par coller cette grenouille,ou une autre que tu auras tracée sur du papier vert,sur un morceau de carton.(Une boite vide de céréales fait très bien).

Un marchand de vin et boisson avait un frère moine.

– Comment vous entendez-vous, tous les deux demande quelqu'un?
– Très bien, il prie pour moi, et je bois à sa santé!



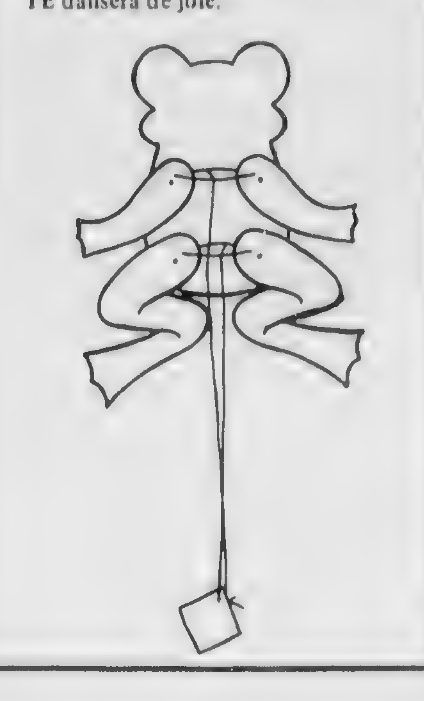
GALIPETTE LA GRENOUILLE AGITÉE

Découpe les morceaux, et perce les trous. Attache les pattes au corps, par en arrière avec des attache-feuilles. Comme ceux du Croquis.



Avec du fil fort et une aiguille, attache ensemble les deux "bras" et les deux "jambes".
(Regarde le modèle)
Laisse pendre un bout de ces deux fils. Tu les attacheras sur un petit morceau de carton.

Quand tu tiendras ta grenouille de la main gauche, et que tu tireras le carton avec l'autre main, GALIPETTE dansera de joie.

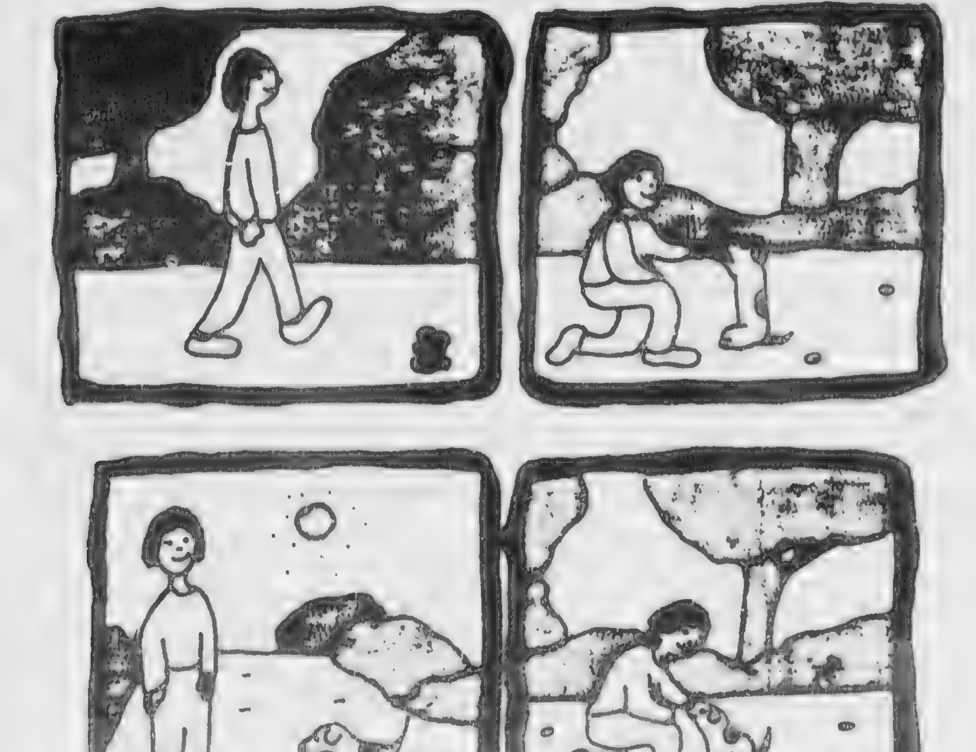


BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2832 Marc Tougas, Sainte-Anne, Man.
2833 Bernard Fouillard, Saint-Lazare, Man.
2834 Omer Huberdeau, Saint-Lazare, Man.
2835 Jo-Anne Dupuis, St-Jean-Baptiste, Man.
2836 Roger Gagnon, Sainte-Anne, Man.
2837 Michelle Gagnon, Sainte-Anne, Man.
2838 Gisèle Gagnon, Sainte-Anne, Man.
2839 Roxanne Maynard, Saint-Pierre, Man.
2840 Caryn Waters, Winnipeg, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 3114 — Brian McKay, 10 ans
Saint-Eustache, Man.

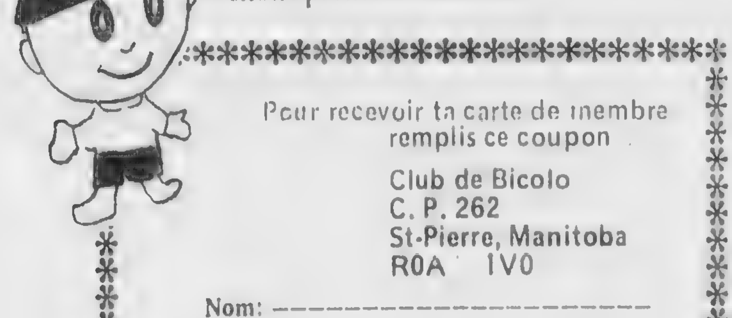
Veux-tu replacer ces 4 scènes dans un ordre logique ?



ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ----------------------
Adresse: ----------------------

Code postal: ----------------------
Ville: ----------------------
Age: -------- Grade: --------

NÉCROLOGIE

Tarif des nécrologies : 20 sous la ligne Photo : $1.00 en plus

REMERCIEMENTS

La famille de François Côté offre leurs remerciements à tous les amis et parents qui ont témoigné leurs sincères condoléances dans le deuil de leur cher père François Côté. Un spécial remerciement au curé de Saint-Pierre, Lionel Bouvier, et à trois cousins: M. le curé Paul Côté, Jean-Marie Gagné et Donald Côté. Remerciements aussi au choeur de chant et aux Dames Auxiliaires de Saint-Pierre.

M. Louis-Charles CORMIER

Le vendredi 30 mai 1975, est décédé accidentellement à Saint-Claude, à l'âge de 13 ans et 4 mois, Louis-Charles Cormier, fils bien-aimé de Alain et Agnès Cormier, de Saint-Claude.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil deux soeurs, Michelle 15 ans et Renée 3 ans, deux frères, Paul 11 ans et Denis 6 ans. Les grands-parents M. & Mme Louis C. Arbez et Mme Sophie Cormier ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

La maison funéraire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes avait la direction des funérailles qui eurent lieu en l'église de Saint-Claude, le lundi 2 juin 1975.

Les étudiants des écoles élémentaire et secondaire se sont rendus à l'église afin de rendre un dernier hommage à Louis qui a été l'un des leurs.

Louis Cormier a été inhumé dans le cimetière de Saint-Claude.

Mme Marguerite GUILLEMINOT

Est décédée le 25 mai, à l'âge de 89 ans, à la Villa Youville de Sainte-Anne-des Chênes, Mme Marguerite Guilleminot.

Née Marguerite Pinon, fille de Hubert Pinon et Honorine Poly, épousa François Guilleminot le 16 juin, 1906. De la France, ils vinrent au Manitoba en 1914 pour s'établir à Florze. Précédée dans la tombe par François en 1934, elle demeura avec ses enfants à cet endroit et plus tard à Saint-Vital et à Saint-Boniface.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Maxime et Georges de Saint-Boniface ainsi que sept petits-enfants, vingt-huit arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

Les prières furent dites mardi, le 27 mai, en la chapelle Green Acres, dirigées par le père Voyer de la Villa Youville.

La messe des funérailles fut chantée dans l'église de Sainte-Anne-des-Chênes et l'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres.

- REMERCIEMENTS -

La famille tient à remercier le Père Dionne qui a célébré la messe, ainsi que le Père Voyer et le Père Gendron, les servants de messe, la chorale et les Dames de Sainte-Anne qui ont donné de leur temps pour servir le goûter, ainsi que ceux qui ont offert des fleurs et des témoignages de sympathies.

Les journalistes de la presse sportive ont été invités ces jours derniers à visiter le restaurant "The finishing line", de la piste Assiniboia. L'ouverture officielle de la piste aura lieu dimanche le 15 juin et la direction espère que toutes les installations seront prêtes pour cette date. Les travaux de rénovation entrepris cette année à la piste, de l'ordre d'un million, ont été retardés par les grèves récentes des ouvriers de la construction.

MÉMOIRE (suite)

lorsque les réponses de celui-ci ne sont pas satisfaisantes, les gens posent de nouveau les mêmes questions aux commissaires qui alors deviennent plus compréhensifs des besoins de l'électorat.

On remarque dans les divisions réparties en quartiers une tendance vers un meilleur contrôle du personnel administratif par les commissaires que dans les divisions à quartier unique. La raison en est, croyons-nous, à ce que la subdivision en plusieurs quartiers constitue un rempart contre le spectre du contrôle par la bureaucratie. Nous disons qu'il est inacceptable qu'un membre chevronné de l'administration de notre division ait poussé l'outrecuidance jusqu'à dire, pendant les élections récentes, que ce sont les membres de l'administration qui apprennent aux commissaires à s'occuper de ce qui les regarde. Nous ne pouvons pas appuyer trop fortement sur le principe que ce sont les commissaires qui administrent la division sous tous ses aspects et qui, en dernier ressort, sont responsables de tout ce qui se passe dans la division.

En plus de l'établissement du système des quartiers nous croyons que le nombre des commissaires devrait être augmenté et nous vous proposons le chiffre de sept. Nous reconnaissons que les commissaires travaillent dûr et qu'ils ne sont pas trop rémunérés. Nous croyons qu'une diminution du fardeau de chacun s'impose pour lui permettre d'étudier à fond chaque problème qui se présente de sorte que chaque commissaire pourra approfondir chaque sujet à débattre, qu'il s'agisse de budget, de négociations de salaires, de programmes d'études, ou encore du genre d'éducation que leurs commettants désirent pour leurs enfants.

En conséquence, nous formulons plus brièvement notre requête aux commissaires comme suit:

(i) Nous demandons que les commissaires adoptent une motion ordonnant:

(a) la préparation d'un schéma sur l'organisation en quartiers,

(b) la suggestion de limites pour les quartiers proposés afin de donner un bon élan à l'exécution de ce projet. projet.

(ii) Nous demandons que la commission scolaire adopte une motion organisant des assemblées publiques qui seront tenues de manière à obtenir un débat à l'envergure de toute la division sur la question de besoin d'un système de quartiers.

Nous sommes reconnaissants aux commissaires de nous avoir entendus et nous désirons leur faire savoir que les membres de notre groupe sont à leur disposition pour les aider dans cette entreprises extrêmement importante.

"Les Blés au Vent"



Guy Boulianne, directeur de la chorale "Les Blés au Vent"

M. Boulianne est originaire de la Saskatchewan. Il a fait ses études élémentaires et secondaires à Willow-Bunch, ensuite il est allé au Collège de Gravelbourg. Ses activités de collégien comprenaient sa participation dans la chorale et la fanfare du Collège.

A Winnipeg, Guy s'est joint au S.P.E.B.S.O.S.A. Inc. (Society for the Preservation & Encouragement of Barbershop Quartet Singing in America). Il a aussi fait partie d'un quatuor qui s'est placé premier aux compétitions novices régionales à Regina.

En 1960, Guy est allé à l'école normale à Tuxedo et l'année après il commença ses années d'enseignement. Il passa trois ans à Saint-Vital, un an à Lebret, Saskatchewan, et 8 ans dans la Division Scolaire de la Montagne.

Pendant son séjour à Saint-Claude, Guy a pris la direction de la Chorale d'église et aussi, quand l'occasion se présentait, il montait une chorale d'école. Il a aussi participé aux "Boîtes à chansons" dans la région.

En 1972 à Sainte-Anne, il a fait ses débuts comme directeur au Mélo-Mani régional. Depuis ce temps-là, il est devenu chef d'atelier des chants modernes et "negro spiritual" aux Mélo-Mani.

M. Boulianne demeure présentement à Sainte-Anne où il enseigne la musique et l'éducation physique. Il est marié et père de quatre enfants.

Ne manquez pas le premier concert de la Chorale "Les Blés au Vent", le dimanche 15 juin, en la salle Pauline Boutal (C.C.F.M.), 340, boulevard Provencher, à l'occasion de la "Journée Caron".

Les billets sont en vente au C.C.F.M.
Adultes — $2.50
Age d'Or et Etudiants — $1.25

Louise Gautron,
secrétaire-trésorière,
"Les Blés au Vent"

LE B.E.F. (suite)

ceptait de rembourser $216,450 consacrés à la première phase du plan et donnait son accord de principe à un support financier pour les phases suivantes de ce plan de cinq ans.

Le ministre Hanuschak a déclaré que grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, il s'estimait "en mesure de développer des politiques incitatives en vue d'encourager les initiatives des commissions scolaires qui désirent implanter un programme de promotion d'éducation dans la langue de la minorité officielle tant pour anglophones que francophones".

Il a d'autre part souligné "que le succès obtenu par la division scolaire no 1 de Winnipeg dans son programme d'immersion pour les élèves de la maternelle à la quatrième année était à l'origine de l'expansion et aussi de l'extension du programme de l'école du Sacré-Coeur à l'école Somerset".

Il a enfin annoncé que son ministère "sera en mesure d'aider concrètement toute division scolaire désirant assurer un développement graduel de programmes et services dans la langue de la minorité officielle".

Hugh Faulkner a également révélé au cours de la conférence de presse que le gouvernement fédéral contribuera financièrement à la réalisation de deux autres projets destinés à la promotion de l'enseignement du et en français. Un manuel d'histoire sera rédigé par des professeurs francophones à l'intention des étudiants francophones de la sixième année. Ce manuel concernera l'histoire du Manitoba. Il comprendra en particulier une section sur les Métis, des illustrations historiques et nombre de suggestions relatives à des activités complémentaires sur le sujet. Publié par les Editions du Blé, ce livre sera distribué aux écoles pour la prochaine année académique.

Le Secrétariat d'Etat contribuera d'autre part à la réalisation du projet Franco-Mani 1975, une expérience d'immersion pour des étudiants anglophones des dixième et onième années désireux d'améliorer leur facilité d'expression en français.

Hugh Faulkner a exprimé -- en français -- le voeu que toutes ces mesures servent "d'exemple" au Canada tout entier". Il a également souligné que la portée de ces décisions dépassait largement les limites de la province. "Ces mesures sont importantes non seulement pour la province, elles le sont pour le pays tout entier", a-t-il dit.

Le ministre provincial des Affaires culturelles, René Toupin, qui participait également à la conférence de presse, n'a cependant pas manqué de jeter une petite note alarmiste au milieu de ces manifestations d'optimisme et de confiance en l'avenir de ce qui a trait au développement du français au Manitoba.

"Par ces mesures, nous avons voulu réagir de façon positive aux demandes des populations francophones et anglophones", a-t-il dit au nom du gouvernement dont il fait partie. "Je ne peux pourtant pas m'empêcher de remarquer qu'en matière de bilinguisme, les demandes des anglophones semblent se faire plus pressantes que celles des francophones dans la province. Ce qui est alarmant." •

L'UNIVERS (suite)

Comment aussi ne pas être reconnaissant d'un enfant perdu puis retrouvé, d'un enfant malade puis guéri?

Comment ne pas apprécier les beaux pissenlits qu'apporte la petite fille de trois ans, et les grosses caresses d'un bébé.

Pourquoi pas, surtout, jouir des moments qui nous permettent de revivre le bonheur, d'entendre les contes de fées, de bâtir des châteaux dans le sable et de courir pieds nus au bord du lac.

Pourtant être mère de famille veut aussi dire être épouse, et ça c'est formidable, c'est même presque mystérieux.

Un homme réussit peu à peu à changer une jeune fille en femme sans aucun effort évident de la part de l'un ou l'autre.

Pour moi, qui n'avait jamais lavé, repassé ou même fait un repas avant de me marier, j'en ai fait du chemin! C'est grâce à la grande patience de mon mari qui m'encourage continuellement.

C'est vrai que je m'impatiente souvent, et laver les planchers, ramasser les "traîneries", raccommoder le linge, ne m'est pas toujours façon de relaxer. C'est vrai aussi que ça m'agace de voir qu'un homme peut peindre, finir un sous-sol, réparer un robinet et admirer son oeuvre pour des années à venir tandis que moi, je recommence mon ménage tous les jours.

Mais c'est aussi vrai que mon mari n'oublie pas de m'apporter des fleurs de temps en temps, de "me sortir" une fin de semaine, de m'amener à une soirée quelconque, ou tout simplement de me faire une caresse.

Et à cause de lui qui m'est source d'énergie, je recommence à faire un autre gâteau, puis un autre souper. Je ramasse de nouveau les "traîneries" et je remets les enfants au lit.

Il éveille en moi je ne sais quoi qui me rend meilleure, qui me rend heureuse, qui me fait me sentir femme.

Si c'est ça être mère de famille, je suis reconnaissante d'en vivre l'expérience.

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs

Avocats-Notaires

Chiropracticiens

Divers

Ferblantiers

Optométristes

on demande

à vendre

Lot familial dans le cimetière Green Acres – 4 lots dans section catholique. Appelez: 247-2104.
10-15-1 C

VILLAGE SAINT-CLAUDE. -

Maison de 1,100 pieds carrés. - 3 chambres à coucher - sur lot de 87 x 350 pieds - grand jardin - située au coin du Highway no 2 et 240. Appeler rés.: 379-2012 ou 379-2322.
10-9-1 C

SAINT-PIERRE - Vente privée jusqu'au 15 juin - bungalow très moderne de six pièces avec garage double et spacieux, bien situé dans le village- sur un lot clôturé de 10 milles pieds carrés- avec arbres - près des écoles et des services communautaires - appeler Maurice avant 5 heures au 233-2331 ou 1-433-7222.
9-904-4C

LORETTE, Man. – Lot près de la co-op et des écoles. Appeler – 233-1923.
9-2-2 C

Réfrigérateur Kelvinator – avec dégel automatique – poêle électrique Moffat de 30 pouces – tous deux en bon état. Raison de vente: déménagement. Téléphoner entre 5h00 et 6h00: 233-6585.
10-13-2 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

personnel

UN MESSAGE IMPORTANT vous attend. Composez 783-0829 jour et nuit.
2-489-10 C

On demande – une ménagère pour une famille de 3 enfants d'âge scolaire – chambre privée et salaire. Appelez : 256-8100.
10-11-2 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

PERSONNEL –J'aimerais garder des enfants – lundi au vendredi et le soir – Appeler 247-4215.
6-703 JNO

Chambre et pension offertes au mois de septembre, tout près de l'école Lacerte. Appelez: 256-1323.
10-16-1 C

Cherche petit logement meublé, pour une période de deux mois (juillet-août), près du Collège. Envoyer réponse écrite, incluant no de téléphone à: Claire Lalonde, 362, rue Pineault, Mont Saint-Hilaire, P. Québec.
8-903-3 C

à louer

"Bachelor suite" – complètement meublée – libre pour le 1er juin – s'adresser au 457, rue Jeanne d'Arc.
10-10-3 C

Petite maison de 4 chambres – sur la rue Langevin – disponible le 1er juillet. Appelez: 253-4087.
10-12-2 C

Près du Collège – 2 suites de 3 pièces avec chambres de bain et entrée privée. Appelez: 253-4087.
10-12-2 C

Logis de 2 pièces - cuisinière et réfrigérateur inclus - meublé ou non-meublé - jeune personne qui travaille de préférence - Appeler : 233-1717.
9-909-JNO

agents d'immeubles

agents d'immeubles

LAURENT ROCHON 247-6232

C. JOHN GEE RLTY.

36 CHEMIN STE-ANNE ST-VITAL

SAINT-BONIFACE — 5 chambres à coucher

Salle à dîner — sous-sol complètement fini — près de toutes commodités.

WINDSOR PARK — Greenwich Bay

Un joli bungalow de 1,106 pieds carrés — 3 chambres à coucher. Poêle et fourneau dans le mur. Beau lot boisé, arbres de pommettes et le jardin est prêt à semer. Possession, 1er juillet.

SAINT-BONIFACE — Jeanne d'Arc

Propriété avec bon revenu, grand lot, piscine à patauger, maison d'été, garage, blocs de ciment pour quatre autres autos — Bien entretenue — Belle demeure pour le propriétaires. Il faut que vous voyez cette maison.

PARC LA SALLE — Houde Drive

Deux propriétés individuelles — une est en partie meublée — chacune à 3 chambres à coucher.

SAINT-VITAL — $22,000

11, avenue Fermor: Deux chambres à coucher — grand lot — garage.

Pour renseignements sur ces propriétés ou autres, soit ville ou campagne, contacter Mme Al. Forest, bur.: 247-8824 ou rés.: 489-8877.

MOUSSEAU MILLS REALTY

SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG

577, RUE DES MEURONS
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

RÉS.: 889-0790 BUR.: 247-8824
MOBILE 0 JL-62569

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire — ST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298

A un mille au nord de St-Malo — longeant la Rivière au Rat — Propriété de 7 acres — beaux arbres — maison ancienne — logeable en été — hangar 24 x 24 — le tout pour $9,500.00.

Au nord de St-Malo — endroit magnifique de 5 acres — boisé — à louer à bon marché pour roulotte, etc.

A VENDRE — A 10 milles au sud de St-Malo, 1/4 de section clôturée — bon puits — bois et pâturage — réserve de gravier. Le tout pour $7,900.

A VENDRE — A 7 milles au sud de St-Malo — 275 acres — bois et pâturage, petit ruisseau traversant le terrain. Le tout pour $14,900.

A VENDRE — Environ 10 acres longeant la Rivière-au-Rat — propriété incomparable pour un prix très raisonnable — 3/4 mille de Saint-Malo: $10,000.

37 acres boisées à Saint-Malo — un des derniers morceaux à vendre — environ 500 pieds du lac.

SAINT-PIERRE — Trois bonnes maisons — prix entre $12,000, $14,000 et $25,000

SAINT-MALO — Garage tout équipé — 3 pompes à gazoline, chiffre d'affaires très important. Location idéale angle de la route 59 et route de la plage.

A un mille de Saint-Malo sur la partie sud du lac, plage privée, chalet moderne, 3 chambres à coucher, garage, grand lot. Le tout pour $12,900.

Propriétés diverses, sur la rivière Roseaux, 40 acres à prix raisonnable.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION

PLAGE ALBERT

Chalet — 850 pieds carrés — 3 chambres à coucher — lot 75'x 150' — terrain boisé et très prés de la plage. Appeler: Maurice, rés.: 247-7830.

PLACE NIAKWA

Joli "side by side" de 3 chambres à coucher, 850 pieds carrés, 2 chambres de bain, grande salle de récréation au sous-sol avec foyer électrique. Appeler Gilbert St-Amant, rés.: 253-1060.

ELIE, Man. — $3,500.00

Petit cottage sur la rue principale. Grand lot de 75' x 100'. Doit-être vendu pour finaliser une succession. Appeler Gilbert St-Amant, rés.: 253-1060.

WOODLANDS, Man.

270 acres, bordant la route provinciale no 6 - 30 milles au nord-ouest de Winnipeg - bâtiments y inclus bungalow moderne de 3 chambres à coucher. Appeler Gilbert St-Amant, rés.: 253-1060.

SAINT-VITAL — $1,000 comptant

Cette nouvelle maison à 3 chambres à coucher est réduite de $3,000. Le vendeur considère un échange ou un deuxième hypothèque. Contacter Roger Robidoux à 257-0905.

PARC WINDSOR

Maison pour la famille. Pour maman: la grande cuisine et la salle à manger vous plairont. Pour papa: pensez-y, une belle salle de récréation où vous pourrez suivre la série finale de hockey. Pour les enfants: beaucoup d'espace pour jouer dans le grand parc derrière la maison. N'hésitez pas appeler Roger Robidoux au 257-0905.

MARION

1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

McKAGUE SIGMAR

SAINT-BONIFACE — $39,900

Maison à quatre logements, à vendre, sur la rue de la Morénie. 4 suites de 2 chambres à coucher. Bon revenu. Entrée privée.

SAINTE-AGATHE

Grande maison très charmante — 3 chambres — sur lot de 100' x 150' — cuisine moderne avec armoire en acajou — tapis mur à mur au salon. Cette maison est en très bon état. Garage 14' x 22'.

Pour plus d'information, appeler
GERARD CARRIERE
Rés.: 269-5068 — Bur.: 889-3316

NORWOOD

Joli bungalow: 2 ch. à c. plus une au sous-sol — salle de récréation — tapis mur à mur dans le salon et chambres à coucher — très belle vue sur la rivière — chauffage au gaz — nouveau service électrique.

RUE NOTRE-DAME

Appartement — 9 suites — Excellente condition — toujours loué. Echange considéré. Plein prix: $104,000.00.

SAINT-BONIFACE

Près de l'école Marion: Maison à 2 étages, complètement rénovée et attrayante. 1er plancher: cuisine moderne, salle à dîner et salon, 2 ch. à c. et salle de bain, tapis mur à mur. — 2e plancher, pour louer, complètement meublé. Entrée privée — Sous-sol très bien fini, salle de récréation avec bar, chambre supplémentaire, chambre pour lavage, laveuse et sécheuse incluses et autres extras.

Appeler P. Pineau au 256-6000 ou Joe Campeau au 269-3303

ALEXANDER AGENCIES
284-5390



ST-BONIFACE

Avez-vous souvent la chance d'acheter une maison de famille de seulement 13 ans à St-Boniface? Voici votre chance: — 2 étages 4 ch. à c. plus 1 ch. à c. au sous-sol avec salle de récréation — grand salon — salle à manger et cuisine — 2 salles de bain et beaucoup d'autres extras. Cour complètement privée avec auto-port.



ST-BONIFACE — $28,900
RUE LANGEVIN

Belle grosse maison de famille de 4 chambres à coucher - chambre supplémentaire au soubassement - située sur grand lot - prés de l'école.



PLAGE ALBERT

Beau grand bungalow de 4 ans - près du lac - 3 ch. à c., grand salon et cuisine - tapis mur à mur et ch. à c. - isolé et chauffé à l'électricité - salle de bain - eau courante toute fournie même la vaisselle - Vous pouvez vous en servir dès maintenant.



ST-VITAL

Joli bungalow de 3 chambres à coucher - très belle cuisine - salle de récréation avec bar et évier - chambre à coucher supplémentaire au soubassement, tapis mur à mur, 2 salles de bain et garage.

ST-VITAL

Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

PARC WINDSOR — $38,900.

Joli bungalow de 13 ans - 3 ch. à c., belle cuisine, salle à manger - 2 ch. supp. et salle de récréation avec 2e salle de bain au sous-sol. Possession immédiate. A ce prix n'hésitez pas. Pas de problème pour les finances.



ST-VITAL — MAGER DRIVE
$49,900

Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE
RUE VALADE — $27,900

Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.



NORWOOD — $26,400.

Belle grosse maison de 2 1/2 étages - 5 chambres à coucher - Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-BONIFACE

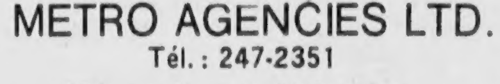
Joli bungalow de 2 ch. à c. en très bon état — sur beau lot — grand garage avec fosse ("PIT") de réparation pour automobile.



ST-BONIFACE

Belle maison de famille — 3 ch. à c. — grande cuisine — salle à manger — salle de récréation — avec salle de bain de 2 pièces supplémentaires — garage — maison très propre sur beau grand lot.





M — METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351

294, rue Marion, St-Boniface

Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

SAINT-BONIFACE $21,500

Idéal pour jeunes couples. Cuisine moderne - intérieur bien décoré; tapis, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus.

Au sud de PROVENCHER — Maison complètement renovée avec beau garage de 14' x 24'; neuf. Une cuisine moderne beau tapis mur à mur dans le salon. Cave à la grandeur; plus revenu de $100 au 2e.

RUE DE LA MORENIE - Logis de 4 chambres à coucher, cuisine moderne, 2 salles de bain, cave finie - style anglais Tudor avec bar, - Extérieur en stucco avec fenêtres toutes saisons. Appeler Jeanne.

SAINT-VITAL $34,900

Bungalow de 2 ans — décor professionnel — Tapis mur à mur neuf — Cour clôturée. Appeler Jeanne.

Jeanne D'Auteuil
247-2129



64, VIVIAN — Ce bungalow de 3 chambres à coucher est tout modernisé — cuisine, tapis mur à mur — situé près de toute comodité — Plein prix: $27,900. Inclus le poêle, réfrigérateur. Possession. 1er juillet.

SAINTE-ANNE, Man. — Un "Tri-level" — 4 chambres à coucher — salle de famille — garage attenant — cuisine de 16 par 17 pieds, inclus lessiveuse à vaisselle. Plein prix: $37,900.00.

STE-ANNE, Man. — 3 chambres à coucher — lot de 100 par 200 pieds — seulement $9,900.00

NORWOOD — 2 chambres à coucher — Possession le 1er juillet — $29,900.00

Léo Grouette
233-8757

DANIS REALTY LTD.
247-8957

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



SAINT-VITAL — $34,900

Maison unique de 3 chambres à coucher — salle à manger — cuisine moderne avec poêle — garage — lot 54' x 103' — Taxes $428. Appelez Ada Guenette, rés.: 247-5903 ou Mme Danis, rés.: 253-2102.

SAINT-VITAL — $15,900

Jolie petite maison de 4 pièces, avec chauffage au gaz — 1/2 cave — lot 25 pieds. POSSESSION IMMEDIATE. Appelez Mme Danis, rés.: 253-2102 ou Ada Guenette, rés.: 247-5903.

SAINT-GEORGES — 55 acres

Sur le bord de la rivière Winnipeg, ce bon terrain est la place idéale pour bâtir une maison neuve. Appelez Ada Guenette pour détails.

SAINT-GEORGES — 7 1/2 acres pour $4,000 seulement — OU — 108 acres pour $15,000 — OU — 190 acres à négocier. Appelez Ada Guenette, rés.: 247-5903.

MAISON NEUVE — $39,500

Saint-Vital: 2 maisons "custom built" — c'est à vous de choisir! Cuisine avec dînette ou salle à manger familiale — Tapis mur à mur partout! Façade de brique ou roche Tyndall. Pour plus d'informations, appelez Aimé Fillion, rés.: 256-4762.

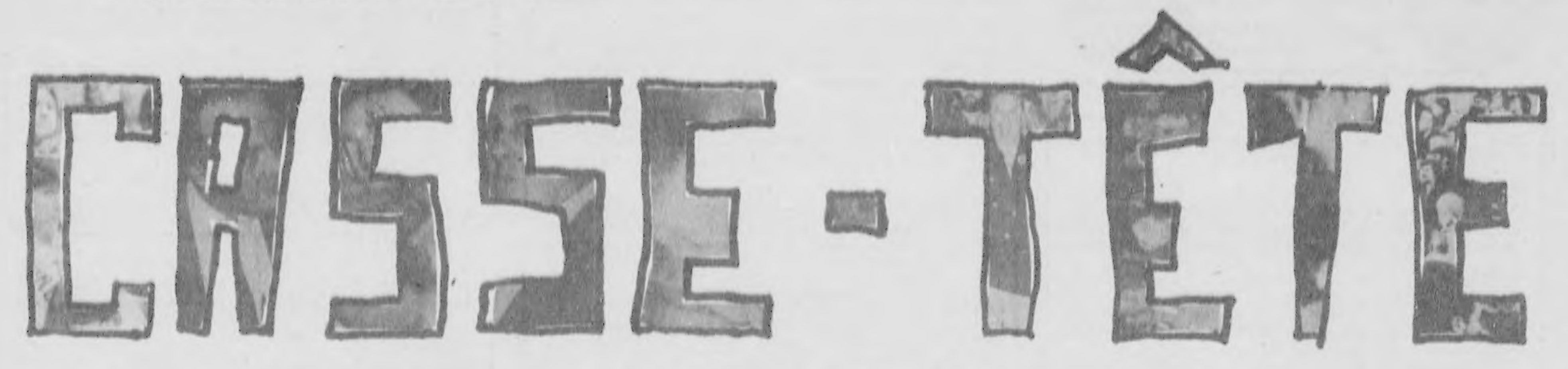
MAISON ROULOTTE — $9,000

Pourquoi louer? Maison de 2 chambres à coucher, 2 salles de bain — tapis mur à mur — TOUT FOURNI. Appelez Aimé Fillion, rés.: 256-4762

Yvette Pelletier	247-2372	Ada Guenette	247-5903
Aimé Fillion	256-4762	M. A. Hamoline	256-9823
Claude Fillion	257-1765	Mel McLenan	452-5478

Maurice et Aline Danis, propriétaires: 253-2102

CONCOURS D'ÉTÉ



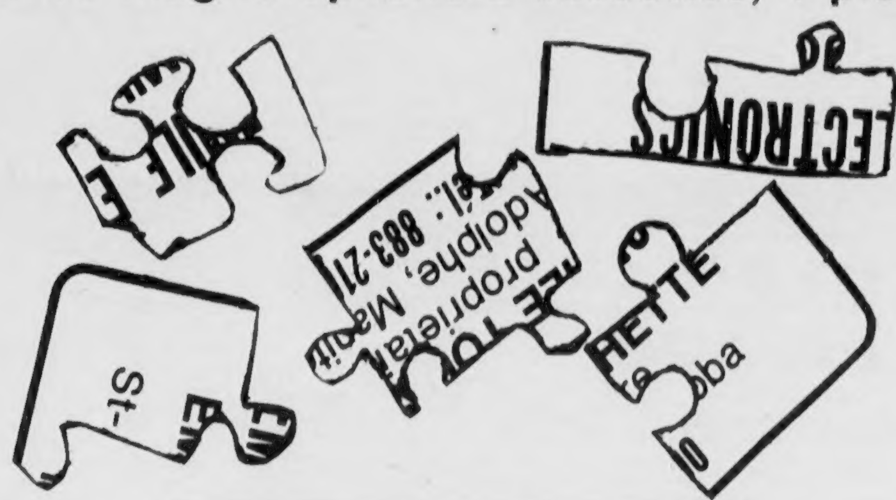
GAGNEZ 1,200 DOLLARS

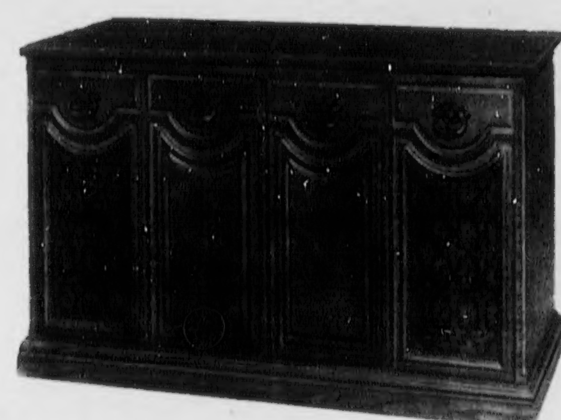
en bons d'achats

Vous n'avez qu'à identifier les annonces genre "puzzle" qui paraîtront durant les 12 prochaines semaines.

C'est facile, c'est payant de participer au concours "Casse-Tête".

En plus vous pouvez gagner un appareil STÉRÉO de style méditerranéen avec magnétophone à cassettes, 4 pistes.





GRACIEUSETÉ DU CONCESSIONNAIRE

FLEETWOOD

EMILE ELECTRONICS

(Émile Touchette)

Tél.: 883-2100 — Saint-Adolphe, Man.

Monsieur Touchette offre, pendant la durée du concours, deux ans de service gratuit à ceux qui achèteront une télévision – couleurs.



RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1 – LA LIBERTE publiera chaque semaine à partir du 11 juin pour une période de 10 semaines consécutives, quatre sections d'annonces, genre puzzle, qu'il faudra identifier.

2 – Lorsque vous aurez identifié les annonces genre puzzle, inscrivez vos réponses sur le coupon à cet effet.

3 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à

CONCOURS "CASSE-TETE"
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

4 – Chaque semaine, et ce durant 12 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant le vendredi midi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage de bons d'achats d'une valeur de $25.00 chacun qui seront honorés par les commerçants participants.

5 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seuls les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

6 – Inclure un seul coupon par enveloppe.

7 – Un appareil STEREO sera tiré au sort parmi toutes les bonnes entrées à la fin du concours, au début de septembre 1975.

8 – Toute contestation sera soumise au conseil d'administration de "PRESSE-OUEST LTEE" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. – Les employés du journal et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.